

Edito - Vos rendez-vous avec nous	1
Massif de la Serre : Chevigny, Pagny	2
Massif de la Serre : Menotey, Chateinois	3
Patrimoine : Julien Feuvrier, Archéologue dolois	4
Cit'Ergie, maîtrisons l'énergie !	5
Habiter Autrement : une maison THPE à Rainans	6
Solaire à Menotey, un CEP au Grand Dole	7
Atelier Pasteur, éducation à l'environnement	8
Rhin-Rhône, le canal de l'absurde	9 à 10
Environnement : moratoires OGM maintenus ..	11
Environnement : petites brèves en vrac	12
Consom'ation : les couches réutilisables, une alternative durable et économique	13
La fin des ampoules à incandescence	14
Tout bio à Montmirey-le-Château	15
Que faire ? D. Cohn-Bendit, essai	16 et 17
Pour votre agenda !	18 à 20

Prévention des déchets, Passiflore en remet une couche !

Lancée en novembre dernier lors de la semaine nationale de la prévention des déchets, l'opération « Passiflore, je réduis mes déchets » accompagne une trentaine de familles du Grand Dole dans le suivi quotidien de leur production de déchets : pesées systématiques des différents types de déchets, introductions de gestes simples minimisant les volumes.

Pilotée par Jura Nature Environnement et son antenne locale Serre Vivante, cette opération associe autour de l'agglomération du Grand Dole toutes les collectivités locales en charge de la problématique déchets : les communes, le Sictom de la zone de Dole, le Sydcom du Jura, l'Ascomade ... Au fil des mois elle égrène son chapelet de propositions concrètes pour réduire nos bacs gris. Après la promotion de l'autocollant Stop-Pub sur nos boîtes aux lettres, l'évitement des emballages au moment de l'achat et dernièrement la promotion du compostage domestique de la fraction fermentescible de nos produits résiduels ménagers, le projet est aujourd'hui braqué sur les couches de nos bambins. Chacun d'entre eux génère effectivement plus de 2,5 tonnes de déchets

Il faut un Plan Local de Prévention des déchets pour le Grand Dole

de nos produits résiduels ménagers, le projet est aujourd'hui braqué sur les couches de nos bambins. Chacun d'entre eux génère effectivement plus de 2,5 tonnes de déchets dans les premières années de sa vie ! La ville de Dole accueillait une réunion sur le thème des couches réutilisables ce jeudi 26 mars, plus spécialement destinée aux élus et professionnels de la petite enfance. La réflexion engagée se prolongera t elle avec la mise en place d'un dispositif de gestion collective des couches lavables à l'échelle du bassin Dolois ? C'est le sens et le rôle d'un Plan Local de Prévention des produits résiduels des ménages que de décliner un plan d'actions concrètes pour le moyen et le plus long terme ... Le territoire du Grand Dole a besoin de cet outil !

■ Pascal Blain, président de Serre Vivante



Journal d'information
semestriel du Massif de la Serre

SERRE VIVANTE

PRINTEMPS 2009
n° 31

**VOS RENDEZ-VOUS
AVEC SERRE VIVANTE**

Bonne lecture à tous !



Que deviennent nos déchets ?
SYDOM du Jura, mercredi 15 avril
Rdv à la passerelle à 13h30, avenue de Lhar à Dole

Le tri, l'incinération, l'enfouissement des déchets dans le Jura : une visite à Lons le Saunier pour tout comprendre !

Dans le cadre de l'opération « Passiflore, je réduis mes déchets ! », Jura Nature Environnement et Serre Vivante vous proposent un déplacement au centre départemental de traitement des déchets à Lons pour une visite guidée des installations. Départ en bus depuis Dole à 13h30, retour vers 19h. 50 places maximum : réservation obligatoire (serre.vivante@wanadoo.fr ou JNE : 03 84 47 24 11) *Gratuit, pour tous à partir de 8 ans*



**Découvrir les trésors
des pelouses sèches**
Brans, samedi 16 mai, 14h15

Partez à la découverte d'un milieu trop souvent perçu comme une friche ...

Les pelouses sèches, menacées de disparition, accueillent pourtant sur un sol pauvre et peu nutritif des fleurs et animaux rares et menacés. Béryl Plantegenet, animatrice de l'Atelier Pasteur nous emmènera à la rencontre de l'histoire, de la richesse floristique et faunistique de la pelouse du Routeau à Brans. Cécile Bernard, animatrice Natura 2000 au Grand Dole, nous parlera de l'état d'avancement du dossier sur le Massif de la Serre et plus particulièrement du projet de restauration des pelouses sèches du Mont Guerin. Rdv à la mairie de Brans à 14h15 *Gratuit, pour tous*

Journée du Patrimoine de Pays
Journée des Moulins



14 dimanche
14 juin 2009

... en hauteur

Rendez-vous à 14 h30
Salle des fêtes de Malange

Du haut de la Serre ...

L'homme a toujours souhaité s'élever pour observer son territoire en utilisant des observatoires naturels ou bien en les construisant au dessus de la nature. Georges CURIE nous présentera ses recherches sur les belvédères de la forêt de la Serre. Un nouveau belvédère érigé au sommet de ce massif attirerait de nombreux curieux, aussi bien les populations locales, que les visiteurs de notre territoire. De nombreux exemples européens seront aussi présentés. Conférence à la salle des fêtes puis sortie dans la forêt de la Serre, vers l'ancien observatoire.

Gratuit, pour tous



■ MASSIF DE LA SERRE



■ des fruits à l'école de Chevigny

Les français ne mangent pas assez de fruits et légumes ; toutes les enquêtes montrent que la consommation moyenne est très en deçà des 5 fruits ou légumes diffé-

rents par jour préconisés par le programme national « nutrition et santé ». En outre, elle se révèle très inégale : elle est particulièrement insuffisante chez les jeunes et les populations défavorisées économiquement.

Les politiques d'informations ne suffisent pas à remédier à cette situation. Il faut agir concrètement en termes d'offre, notamment en direction des plus jeunes afin d'installer durablement de bonnes habitudes alimentaires. Le ministère de l'agriculture, en lien avec le ministère de la santé et de l'éducation nationale, a lancé à la rentrée scolaire 2008 un appel aux communes afin de distribuer gratuitement, au moins une fois par semaine, un fruit aux enfants des écoles primaires et/ou centres aérés. La commune de Chevigny a choisi de répondre à cet appel, bien accueilli par l'enseignante du village d'une classe de CM1-CM2. Tous les vendredis, à la récréation du matin, les enfants reçoivent un fruit de saison. Même en milieu rural, il n'y a pas toujours des fruits à la maison à cause de leur prix élevé. L'occasion leur est donnée de découvrir un aliment simple et sain. L'enseignante constate d'ailleurs que des enfants qui refusaient de manger des fruits se mettent à les apprécier. D'une façon générale, c'est un moment attendu par les enfants. La cantine attenante permet l'organisation d'un moment convivial auquel les personnels de la cantine s'associent parfois. La distribution des fruits est aussi un support pédagogique :

- connaissance des fruits, d'où ils viennent, les fruits de saison, fruits frais, fruits secs...
- confection de confitures à base de fruits secs,
- les fruits et la santé : leur rôle dans la prévention des maladies, de l'obésité...
- nutrition : qualité d'un produit naturel et simple par rapport aux aliments élaborés industriellement

L'approvisionnement est réalisé par Alain Mougin, le maire de la commune. S'il se fournit actuellement dans la grande distribution, il réfléchit, en lien avec l'enseignante, à un approvisionnement local et en agriculture biologique. Les enfants pourraient aussi apporter les fruits des vergers familiaux. L'impact pédagogique pourrait alors être décuplé : approvisionnement de proximité et consommation d'énergie, définition de l'agriculture biologique, problèmes po-

sés par les pesticides... Malgré les améliorations à apporter, l'enseignante et le maire sont chacun de leur côté satisfaits de cette opération. On envisage déjà une distribution bi-hebdomadaire pour la rentrée prochaine ...

■ *Bénédicte Rivet*

■ Pagny traite ses eaux usées

Depuis Février 2009, Pagny bénéficie de sa nouvelle station de traitement des eaux usées.

Le village est situé dans la basse vallée de l'Ognon en rive droite de la rivière. Le conseil municipal, aidé par les études menées dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA), a décidé de rénover une partie du réseau d'égouts existants et de remplacer le système de traitement (décanteur digesteur) devenu obsolète par un système naturel plus performant. Les eaux usées domestiques des 336 habitants sont collectées dans un réseau mixte, une partie en unitaire (toutes eaux) et l'autre partie en séparatif (seules les eaux souillées sont collec-

tées, les eaux claires – de pluie ou de ruissellement – retournent directement au milieu naturel). Deux postes de refoulement (2x2 pompes) permettent à la nouvelle station de traitement de fonctionner. Ce projet global, collecte et traitement, a été finalisé en 2005 sous forme de promesse de financement entre la commune, l'Agence de l'eau RMC et le Conseil général. Ce contrat allait permettre de réaliser les travaux en 3 tranches : le nouveau réseau séparatif en 2 ans et la station la dernière année. Le taux des aides publiques avoisinait en 2005 70% du projet. Les 30% restants ont été autofinancés par la commune, sans emprunt.

La station de traitement en détails :

Sa capacité de traitement est prévue pour 420 éq/habitants. Le « nettoyage » de l'eau s'effectue au travers de 2 lits plantés de roseaux. Les effluents bruts (non décantés) sont pompés sur un premier lit (582 m² de sable planté de roseaux, 4 au m²). Ils le traversent en percolant puis sont repompés sur un 2ème lit (348 m² de sable planté de roseaux) avant de regagner le milieu naturel. Le niveau de traitement prévu est D4, le plus exigeant. L'entretien courant –visuel, olfactif- est assuré par l'employé communal. Deux fois par an, les roseaux sont à faucher à mi-hauteur. Les coupes seront transformées en terreau horticole sur le site. Tous les 8/10 ans le premier lit de roseaux doit être débarrassé des dépôts laissés par les eaux brutes. L'épaisseur de ces boues progresse de 1,5 cm/an environ.



Ces dépôts seront éliminés dans des centres spéciaux ou répartis selon un plan d'épandage à réaliser. La société l'« Eau Pure » a construit cette station suite à un appel d'offre qui avait réuni 5 candidats. Cette société assure une assistance d'exploitation par une assistance téléphonique, le suivi technique par 4 passages/an pendant 2 ans et le changement des pièces électriques défectueuses. Le prix de la station de traitement est de 260 000 € ttc. L'option permettant d'ajouter du chlore ferrique pour le traitement éventuel du phosphore a été choisie

pour un coût de 2 315 €. Les coûts de fonctionnement énergétiques sont évalués à 4 000 € par an. La redevance pour ce service a été fixée à 0,83 € par m³ d'eau potable consommée. Le coût d'un nouveau raccordement au

réseau collectif est de 1 330 €. Pour compléter l'assainissement du village, 5 habitations non connectables au réseau possèdent une installation individuelle sur leur terrain. Le suivi sera assuré par un Service Public dédié à l'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui sera mis en place par la communauté de communes « Jura Nord ».

■ *Jean-Claude Lambert*

■ Dole : Solidarité internationale



Dans le cadre d'un partenariat Nord-Sud avec la région de Koulikoro (Mali), de nombreux jeunes Dolois ont réalisé une collecte dans leurs établissements scolaires : collège de l'Arc, lycée Nodier et lycée Pasteur-Mont Roland. Lorsque l'on dispose du minimum, la santé est un bien précieux et la prévention trouve encore davantage son utilité. En appui des personnels enseignants, les jeunes élèves français se sont mobilisés pour apporter brosses à dents et dentifrice aux enfants de l'école maternelle de Souban au Mali. En collaboration avec Intermarché, les élèves d'une classe du lycée Pasteur-Mont Roland ont même tenu une permanence dans le magasin afin de sensibiliser les consommateurs français à cette opération, permettant ainsi de réunir plusieurs centaines de kits de brossage pour les enfants. Que chacun soit remercié de son implication et de sa générosité. Ensemble il est possible d'agir pour la solidarité internationale et un monde plus juste

■ *Marion Blain*
(qui faisait partie du voyage ...)



■ Aline Aublé - Educateur canin comportementaliste

Vous avez peut-être déjà croisé Aline Aublé dans les rues de Menotey, sur les chemins de campagne ou dans le Massif de la Serre en compagnie de ses élèves canins. Cette passionnée d'animaux et de nature est installée en tant que comportementaliste et éducateur canin depuis bientôt trois ans sur la commune de Menotey où elle accueille les maîtres et leur chien. Elle se déplace également au domicile des propriétaires qui font appel à ses services.

Aline Aublé propose des séances d'éducation canine qui s'adressent à un large public : du propriétaire à la recherche de l'obéissance aux ordres de base, à la famille qui souhaite passer un moment convivial avec son chien. « *Je suis éducateur canin, mais aussi comportementaliste. Ce métier est encore mal connu en France, trop souvent associé, à tort, à de la psychologie pour chien.* » explique tristement la jeune femme. Les vétérinaires estiment que 50% des chiens possèdent des troubles du comportement. « *Heureusement, tous ces chiens ne sont pas pour autant des cas pathologiques nécessitant une thérapie comportementale !* » rassure cette professionnelle de la communication animale. Par contre si votre

chien n'est pas propre, aboie sans raison, détruit votre intérieur, montre des signes de peur ou d'agressivité, Aline Aublé peut vous aider à résoudre ces problèmes. A la question pourquoi avoir choisi Menotey, Aline répond sans hésiter que c'est grâce à une personne qui aime autant qu'elle les animaux et qui a su lui faire apprécier le village au point de ne plus vouloir le quitter. Soutenue dans son projet aussi bien concrètement que moralement par cet habitant de Menotey, cette jeune chef d'entreprise envisage l'avenir avec optimisme. « *J'ai le plus beau bureau du monde : de mon terrain d'éducation je vois la nature changer au fil des saisons. C'est un véritable bonheur que de pouvoir partager de si beaux paysa-*

ges avec les propriétaires qui s'émerveillent autant que moi. » confie-t-elle. Ce besoin de partager les joyeux moments passés dans ce cadre naturel en compagnie des chiens et de leurs maîtres a fait naître un blog : www.attitudedecanine.fr/leblog.

Vous pouvez également retrouver Aline Aublé tous les lundis en direct sur France 3 Bourgogne Franche Comté lors sa chronique Animaux dans l'émission « C'est Mieux le Matin » à partir de 10h25.

Plus d'informations sur l'éducation et le comportement du chien : <http://www.edu-canin.fr>



■ CHATENOIS : Gite pour 4 à 10 personnes

Situé au pied du massif forestier de la Serre, il fait partie du corps d'une ancienne ferme en pierre rénovée et est mitoyen avec l'habitation des propriétaires. Il dispose de 2 places pour garer des voitures côté rue, d'un petit jardin avec terrasse côté cour. Il est constitué d'une grande pièce (cuisine+séjour+WC) au rez de chaussée, de 2 chambres et d'une grande salle de bain, au 1er étage et de 2 chambres mansardées au 2ème étage. Prix : 350 à 460 € la semaine (en fonction du nombre de personnes).

Tel : 03 84 70 54 32 ou sophie.linot@tele2.fr.

■ Découvrir les paysages du Nord-Jura

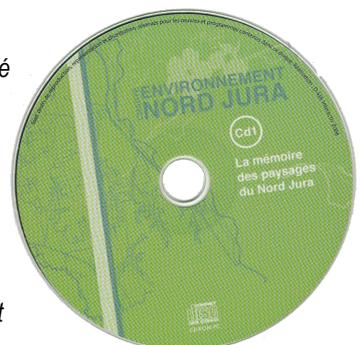
Les paysages du Nord Jura sont un lieu privilégié pour étudier l'action des sociétés sur l'environnement dans le passé et le rapport que ce passé entretient avec le présent. Depuis plusieurs années, une poignée de passionnés s'acharnent ainsi à disséquer le paysage, fouiller dans sa mémoire, remuer terre et ... terre pour y trouver les traces d'occupations anciennes et essayer de comprendre les liens qui ont pu unir différentes sociétés avec leur environnement. Ces deux Cd-Rom vous proposent, en exploitant un grand nombre de ces données et réflexions accumulées, quelques balades dans le temps et l'espace. Et nos guides experts ne se contentent pas de mettre leurs pas dans ceux des anciens, mais accompagnent aussi notre réflexion sur notre rapport actuel avec le milieu dans lequel nous évoluons. Le premier Cd-Rom écrit par Gérard Chouquer,

chercheur au CNRS et rédacteur en chef de la revue Etudes rurales, nous montre comment mettre à profit, dans nos choix de société, les héritages du paysage. Comment les relations sociétés/milieux produisent-elles du paysage ? Dans quelle mesure tel élément particulier du milieu orientera tel ou tel autre paysage ? Comment évoluent certains éléments marquants du paysage ? Pourquoi et comment ces contemporaines traces du passé doivent nous permettre de mieux penser notre développement aujourd'hui ? Car entre nature et culture, écologie et histoire, retour en arrière et fuite en avant, l'analyse des paysages de cette région montre que souvent les sociétés ont fait un choix de développement respectant les exigences de la vie sociale et celles de la nature. Gageons que, mises en présence de nouveaux choix, elles sauront inventer demain, une fois de plus, de nouveaux équilibres.

Le second Cd-Rom, écrit par Luc Jaccottey, chercheur INRAP, met le lecteur en position de « cyber-randonneur » découvrant l'évolution

des implantations humaines depuis les périodes les plus anciennes jusqu'aux époques récentes. Une analyse de l'évolution des paysages ces deux derniers siècles met en évidence la disparition de la vigne et l'importance de plus en plus forte de la forêt. Ce sentier virtuel s'appuie néanmoins sur un sentier existant, le sentier des vignes sur les communes de Taxenne, Vitreux, Pagny et Rouffange. Libre à vous ensuite d'aller sur le terrain exercer votre regard à la lecture et l'interprétation des paysages !

Ce CD-Rom a été conçu dans le cadre du programme de Charte pour l'environnement du Nord-Jura coordonné par Cécile Bernard et Daniel Bernardin.





■ Julien Feuvrier, un archéologue du pays dolois

■ par Luc Jaccottey, archéologue INRAP Franche-Comté



Historien et archiviste amateur, gendre de l'historien dolois, Jean-François Elie Puffeney, Julien Feuvrier, âgé d'environ 40 ans, débute ses premiers travaux archéologiques vers 1890. C'est en effet à partir des études historiques qu'il a menées sur Dole, que cet érudit va petit à petit inscrire la ville dans tout un contexte géographique et historique bien plus large.

Une approche globale du territoire

Pour mener à bien cet ouvrage, ses recherches vont se développer en cercles concentriques autour de l'ancienne capitale comtoise, depuis les tumulus des collines du Mont-Roland et des Bruyères jusqu'aux mottes et châteaux de la vallée de la Loue ou du Finage dolois. Le travail de terrain sera mené de manière rigoureuse, avec la précision du professeur de mathématiques alternant les prospections, les relevés avec les campagnes de sondages et de fouilles. Mais loin de se cantonner à une recherche purement locale, il va inscrire son travail à la fois dans les problématiques régionales et nationales. Ainsi, il adhère à la Société d'Emulation du Jura dès 1889, il préside le Congrès de l'Association franc-comtoise à Poligny en 1911, puis celui de Dole à quelques semaines du premier conflit mondial. Au niveau national, membre de la Société Préhistorique Française, il participe à de nombreux congrès et prend toute sa part dans l'organisation de celui de Lons-le-Saunier en 1913 et collabore régulièrement à la Commission des enceintes préhistoriques.

La Mère Clochette

La fouille de la Grotte de la Mère Clochette à Rochefort-sur-Nenon restera l'apport fondamental de l'archéologue dolois à la recherche archéologique. En effet, ce site, fouillé de 1905 à 1909, a livré les témoins matériels d'une importante occupation de l'Aurignacien (début du Paléolithique supérieur, vers 40.000 av. Jésus

Christ) caractérisée par son outillage en silex, ses pointes de sagaie en os caractéristiques et notamment les plus anciennes expressions esthétiques connues en Franche-Comté. Lors de cette fouille, son attention portera tout particulièrement sur la datation relative des différentes couches dégagées et du matériel qu'elles contenaient. Son travail sur les camps fortifiés de la région doloise (Mont-Guérin, Moulin-Rouge...) et la mise en évidence de leur occupation au Néolithique et à la Protohistoire est également un acquis important pour la recherche régionale, tout comme l'étude des nécropoles tumulaires qui leurs sont liées. L'intérêt de Julien Feuvrier pour l'archéologie funéraire est fort, illustré par des études importantes comme celles de la nécropole du début du Moyen Age de Chaussin. Les contraintes à la fois financières et de temps, lors de la fouille de celle-ci, l'engagèrent à mettre en place des méthodes de détection des tombes, proches de celles employées dans l'archéologie préventive, telles qu'elles sont actuellement pratiquées.

Une carte archéologique

A partir de 1914, Julien Feuvrier interrompt son activité de terrain pour se consacrer à la publication de ses recherches aboutissant à toute une série d'articles portant sur les différentes thématiques de l'archéologie de la région doloise.

Les données publiées permettent de dresser une première Carte Archéologique avant la lettre de ce territoire. Si elles se sont enrichies au gré des découvertes plus récentes, les apports de Julien Feuvrier demeurent le fil conducteur de notre connaissance de la Préhistoire

et de l'Histoire du Nord Jura

Du 13 mars au 24 mai 2009 au musée des Beaux-arts de Dole, une exposition retrace l'activité archéologique de Julien Feuvrier (1851-1936). Elle sera accompagnée de toute une série de conférences :

-Mercredi 15 avril à 18 h30, Apérimu-sées au Musée des Beaux-arts de Dole

Dole, les origines. L'apport de recherches archéologiques de Julien Feuvrier à la connaissance de Dole par Luc Jaccottey et Valérie Viscusi Simonin (Inrap)

-Mardi 5 mai 2009 à 18h au Lycée Prévert, conférence Université ouverte de Dole : Aspects biographiques de Julien Feuvrier, conservateur du musée archéologique de Dole par Samuel Monier, assistant de conservation du patrimoine, musée des Beaux-Arts de Dole

-Mardi 12 mai 2009 à 18h au Lycée Prévert, conférence Université ouverte : Julien Feuvrier, archéologue et historien de Dole par Luc Jaccottey et V. Viscusi Simonin

-Samedi 16 mai 2009 à 20h30, La Nuit des Musées au Musée des Beaux-arts : La protohistoire de la région doloise par Régis Labeaune et Dominique Baudais (Inrap)

-Mardi 19 mai 2009 à 20h30 à la Salle municipale de Rochefort-sur-Nenon, conférence Université Ouverte de Dole : 1905-09. Les fouilles archéologiques de Julien Feuvrier dans la grotte de la Mère Clochette, à Rochefort-sur-Nenon par Laurent Brou (MNHA Luxembourg) et Luc Jaccottey (Inrap)

-Mardi 26 mai 2009 à 20h30 à la Salle communale de Chaussin, conférence organisée par l'Université Ouverte de Dole : Julien Feuvrier, et les découvertes archéologiques du finage par Alain Daubigny, professeur à l'Université de Franche-Comté



© Hôtel de ville d'Échirolles

Inauguré en 2006, le nouvel hôtel de ville d'Échirolles (Isère) a été conçu conformément à la démarche HQE.

■ Maitrisons l'énergie !



Créé en 2003, le European Energy Award récompense les collectivités pour leur politique ambitieuse et globale de maîtrise de l'énergie. Il a été expérimenté en France dans le cadre du programme Reve Jura-Léman. Depuis le 1^{er} janvier 2008, il est porté par l'ADEME sous l'appellation française de label Cit'ergie.

deux pays ont permis d'aboutir à la formalisation de la méthodologie de la certification European Energy Award. Aujourd'hui, plus de 200 communes sont labellisées eea® en Suisse, Allemagne, Autriche, République tchèque, Lituanie, Irlande, Italie et Pays-Bas », indique Muriel Jeanneret, chargée de mission Cit'ergie au sein du Département acteurs publics de l'ADEME.

En France, European Energy Award a été expérimenté entre 2005 et 2007 dans le cadre du programme franco-suisse Reve Jura-Léman, coordonné par Énergie-Cités et soutenu techniquement et financièrement par l'ADEME. Huit collectivités de Franche-Comté et de Rhône-Alpes y ont pris part : la ville de Besançon, les communautés d'agglomérations du Grand Besançon, du pays de Montbéliard et du Grand Dole, Grenoble Alpes Métropole, Échirolles, Évian-les-Bains et Montmélian. « Le but de cette expérimentation en France était de valider la pertinence de l'outil et de sa méthode dans le contexte national, notamment au regard de l'intercommunalité », précise Muriel Jeanneret.

Un processus d'amélioration continue

Le processus du label encourage et guide les collectivités dans la mise en place d'une politique énergétique durable cohérente avec des objectifs climatiques. Il prend en compte six domaines liés à la gestion locale de l'énergie : le développement territorial, le patrimoine communal, l'approvisionnement énergétique, la mobilité et l'organisation interne ainsi que la communication. L'un des effets majeurs du processus est la mise en place au sein de la collectivité d'une organisation transversale et pluridisciplinaire pour piloter les questions de politique énergétique, avec l'appui d'un conseiller Cit'ergie accrédité. Véritable guide méthodologique destiné à l'amélioration continue de la politique énergétique des collectivités, la démarche Cit'ergie se conduit en quatre temps. Tout d'abord un état des lieux de la situation, qui s'appuie sur un catalogue standardisé de 87 actions. Vient ensuite la phase de définition du programme de politique Énergie-Climat, suivie de l'étape de labellisation objectivée par l'intervention d'un

auditeur externe. Enfin, la mise en œuvre s'opère en continu, et à son terme, tous les quatre ans, le label est remis en jeu par un nouvel audit permettant de mesurer les progrès accomplis. Trois niveaux de performance sont reconnus dans le processus de labellisation : la reconnaissance CAP Cit'ergie pour les collectivités entrées dans la démarche mais ne pouvant pas satisfaire aux exigences du label ; le label Cit'ergie, qui constitue le premier niveau de labellisation, et enfin le label eea® Gold, niveau d'excellence du label, qui concerne aujourd'hui 17 collectivités en Europe. Cohérent avec les principes du cadre de référence Développement durable des projets de territoire, le label Cit'ergie constitue un outil opérationnel au service de l'élaboration de la majeure partie d'un Plan Climat territorial, ou de la construction du volet énergie d'un Agenda 21.

Quatre collectivités labellisées en France

« Pour être labellisée Cit'ergie, une collectivité doit pouvoir justifier de la mise en œuvre effective d'au moins 50 % des mesures et actions qu'elle a la compétence de mener ou qu'elle s'est fixée dans son programme », rappelle Muriel Jeanneret. Parmi les huit collectivités françaises engagées dans Reve Jura-Léman, quatre ont obtenu le label Cit'ergie en décembre 2007 : les villes d'Échirolles, de Besançon et de Montmélian, ainsi que la première agglomération en Europe, Grenoble-Alpes-Métropole. « La reconnaissance Cap Cit'ergie est attribuée aux collectivités qui ne peuvent satisfaire aux exigences du label mais qui s'engagent à l'atteindre dans les quatre prochaines années : ce fut le cas pour Évian-les-Bains, le Grand Dole, les communautés d'agglomérations du Grand Besançon et du pays de Montbéliard », précise Muriel Jeanneret.

« Aborder la question de l'énergie avec pragmatisme »

En décembre 2007, l'ADEME a récompensé les quatre premières collectivités françaises labellisées Cit'ergie, dont Échirolles, dans la banlieue grenobloise. Commune de 35 000 habitants, Échirolles est de longue date impliquée dans une démarche de développement durable, comme l'explique Guy Rouveyre, premier adjoint au maire et conseiller général, en charge de cette thématique : « La ville a réalisé son premier diagnostic énergétique en 1970, s'est engagée dans le déploiement des énergies renouvelables dans les années 80, a élaboré une charte d'écologie urbaine en 1990, et enfin s'est dotée d'un Agenda 21 en 2004 et d'un Plan climat un an plus tard. La certification Cit'ergie est donc pour nous l'aboutissement d'une démarche ancienne. » Principal atout de Cit'ergie : la méthodologie. « Cela permet de dresser un véritable état des lieux, poursuit Guy Rouveyre, de définir qui fait quoi, comment, quand, avec quels moyens et dans quels objectifs. » Dans le cadre de Cit'ergie, la commune a principalement travaillé à la réduction des consommations sur ses bâtiments, sur les équipements publics et sa flotte de véhicules. Échirolles consacre aujourd'hui 10 % de ses investissements publics à des actions d'économie d'énergie. « Cit'ergie donne les moyens de s'évaluer, d'aborder la question de l'énergie avec un grand pragmatisme et des échéances, conclut Guy Rouveyre. Nous recevons la visite annuelle d'un auditeur externe, et en 2010 aura lieu l'audit de renouvellement. »

En savoir plus : www.citergie.fr et www.ville-echirolles.fr



RAINANS : UNE MAISON TRÈS HAUTE PERFORMANCE ÉNERGETIQUE

Ce projet, mené par un architecte, n'est pas un ovni planté au milieu de la campagne. La maison a des formes simples, une silhouette et des couleurs classiques, elle s'inscrit dans le paysage des maisons voisines plus traditionnelles.

Pourtant, la conception et l'apparence finale ont été guidées par la recherche d'économie d'énergie ou de rejet de CO₂ minimale, tant pour son chauffage ou son rafraîchissement d'été que pour sa construction.

Plein sud !

Dès le dessin du plan, les économies orientent les espaces de vie (chambre, salon, cuisine..) plein Sud. L'orientation guide l'apparence de la maison : façade Sud largement vitrée afin de bénéficier du rayonnement solaire d'hiver, versant nord fermé habité par des espaces tampons fonctionnels (buanderie ou sanitaires, ultérieurement un garage et un local poubelle). Seul un bureau n'a pas trouvé place au sud ; il est protégé du froid et des vents dominant Nord Ouest par une fenêtre triple vitrage. Pour se protéger de ces vents, la maison est légèrement encaissée dans la pente.

Une ossature bois...

Au delà de l'implantation de la maison, le choix constructif vient appuyer la recherche. La solution choisie est celle d'une maison à ossature bois à isolation répartie (dans tout le mur) : des caissons préfabriqués constitués de panneaux de bois aggloméré et de poteaux et de lisses horizontales, épais de 24 cm et fabriqués en atelier. Montés sur place comme un jeu de construction, ils sont remplis d'une isolation en ouate de cellulose projeté (du papier recyclé traité). Une isolation complémentaire de 4 cm en panneau de fibres de bois vient s'insérer dans les doublages en placoplâtre. L'isolant étant disposé à l'intérieur même de l'ossature, on obtient des performances d'isolation très importantes. La faible conductivité thermique du bois en fait un bon isolant qui le situe relativement près des isolants de synthèse. En comparaison à d'autres matériaux de construction, le bois est 12 fois plus isolant que le béton, 350 fois plus que l'acier et 1.500 fois plus que l'aluminium. En toiture (30% des déperditions), ce sont 40 cm de cellulose qui viennent protéger la maison du froid et une cou-

che de 20 cm de polystyrène s'insère sous la totalité de la surface du dallage de sol. Pour les baies, des fenêtres double ou triple vitrage limitent les déperditions. Au final, les parois horizontales ou verticales sont au minimum deux fois plus isolantes qu'un mur courant agglomérés/polystyrène. Ces isolants seraient d'une utilité limitée s'ils n'étaient accompagnés d'une surveillance particulière quand à l'étanchéité à l'air du bâtiment : entre 10 et 25% des déperditions, même sur des maisons récentes, viennent de ces défauts d'étanchéité : prises de courant, fenêtres étanches mais pas calfeutrées sur leur pourtour, infiltration depuis les combles perdus par les luminaires en plafond, ...

Une ventilation double flux

Pour compléter le dispositif, la ventilation de la maison (la « VMC », généralisée sur les maisons modernes) est une ventilation « double flux ». Ce système permet de limiter les pertes de chaleur inhérentes à la ventilation : il récupère la chaleur de l'air vicié extrait de la maison et l'utilise pour réchauffer l'air neuf filtré venant de l'extérieur par un échangeur à plaques. De l'air sortant à 20° réchauffe l'air entrant de telle sorte qu'il pénètre dans la maison à 17°. Lorsque les VMC classiques couramment installées prennent directement l'air à la température extérieure par des bouches situées au dessus des fenêtres. Ce dispositif, désormais maîtrisé, permet là encore des économies de chauffage importantes (jusqu'à 25%) en récupérant jusqu'à 90 % de l'énergie contenue dans l'air vicié extrait, profitant de la chaleur dégagée par la cuisson ou la toilette.

En définitive, la maison ne sera chauffée que par quelques radiateurs électriques rayonnants, reliés à une programmation centrale, surtout destinés à assurer le « hors gel », et un petit poêle de 4kw dont la chaleur sera absorbée et rediffusée dans la maison par l'intermédiaire de la ventilation. La production d'eau chaude se fera ultérieurement par des panneaux solaires.

Confort d'été bien étudié...

Cette maison ultra isolée doit se protéger du chaud comme du froid : les vitrages Sud sont occultables par des volets ou protégés par une pergola pour la terrasse, les isolants ont été choisis pour leur capacité à absorber la chaleur et à la restituer plusieurs heures après, la ventilation est relié à un puits canadien : profitant des travaux de terrassement, deux tuyaux de 20 mètres environ sont enfouis à 1,50 m sous terre et captent la fraîcheur du sol sous le jardin pour alimenter le ventilateur en air à 15° l'été.

Cette maison « bioclimatique » n'est pas un extra terrestre ultra technologique

Discrète, elle se contente d'ajouter des dispositifs simples et éprouvés qui mis bout à bout permettent une consommation d'énergie quasi nulle. Les matériaux retenus (le bois, la cellulose ou la fibre de bois) sont choisis pour leur capacité à stocker du CO₂ ou à cause du peu d'énergie nécessaire à leur fabrication. Le budget est d'environ 30% de plus qu'une maison de constructeur en entrée de gamme (1300 € TTC/m² contre 1000 € TTC/m² pour un pavillon classique hors terrassement). Le plus gros du surcoût vient de l'isolation ; il aurait pu être minimisé avec une isolation moins écologique (de la laine de verre, par exemple), et diminué plus encore dans le cas d'une auto-construction : mettre en place de l'isolant demande du temps et du soin (pour le calfeutrement, surtout), mais pas de haute technologie. Le choix des matériaux permet aussi de juguler la dépense : des matériaux laissés bruts et simplement peints ou vernis (planchers en OSB, béton ciré ou ossature bois laissées apparentes) limitent les coûts de second œuvre. On se rend compte alors que l'investissement majeur pour avoir une maison à faible consommation est surtout un investissement en réflexion préalable : bonne orientation, bonne isolation, bon choix entre le superflu et le nécessaire, entre ce qui pourra être changé ou complété et ce qui restera définitivement.

■ *Guillaume Berteaud*

Installer le soleil !

- ✓ Août 2006 : Premiers devis. Coût des travaux retenus : 19.853 €
 - ✓ Dossier subvention au Conseil Régional de Franche-Comté (7 000 € attribués)
 - ✓ Demande d'autorisation de travaux par la DDE, le Service Départemental de l'Architecture, et le Maire, déposée à la Mairie.
 - ✓ Demande de contrat de raccordement au réseau EDF auprès d'EDF à TOURS
 - ✓ Demande de rattachement au périmètre d'équilibre auprès d'EDF à LYON
 - ✓ Déclaration d'exploiter une installation photovoltaïque après de la Direction de la demande et des marchés énergétiques à PARIS (DIDEME)
 - ✓ Demande de certificat ouvrant droit à l'obligation d'achat d'électricité auprès de la DRIRE à BESANCON (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de Franche-Comté)
 - ✓ Demande de contrat d'achat d'énergie électrique auprès d'EDF à WOIPPY (57). Prix d'achat fixé : 0,55 € KWh ré-évaluable.
 - ✓ 28/02/07: Raccordement au réseau (400€)
- Aujourd'hui, les procédures administratives sont concentrées sur Besançon, Paris, Lyon et la Mairie du domicile.

■ Energie solaire à Menotey

Depuis 2 ans, 16m2 de capteurs solaires photovoltaïques d'une puissance totale de 2000 Wc, intégrés à la toiture de la maison de Geneviève et Gilbert Brandt produisent de l'électricité. Cette puissance minimum et l'intégration des panneaux en toiture furent deux exigences pour pouvoir autoriser la revente de la production électrique en totalité à EDF à un tarif intéressant.



Retour sur investissement ?

De bonnes connaissances en électricité et en électronique les ont aidés pour choisir l'entreprise qualifiée. S'ils n'ont pas rencontré de difficultés pour le dossier administratif, ce fut tout de même un parcours complexe qui demande patience et précision. Entre les premiers contacts avec les entreprises et le raccordement au réseau, 6 mois se sont écoulés pendant lesquels toutes les démarches administratives ont été faites : le dossier de 180 pages pèse 1,2 kg... Sans compter les très nombreux envois postaux !

La somme restant à charge après déduction des aides et crédit d'impôt est de 6.826 €. Selon les prévisions de l'installateur, sur la base d'une production annuelle de 1.767 kWh cette somme est théoriquement amortissable sur 7 années. Avec une production en 1ère année de 2 381 kWh (facturés à EDF : 1309 €) et en 2ème année de 2113 kWh (facturés à EDF 1181 €), l'installation pourrait finalement être amortie plus rapidement (5,5 ans ?).

Pour plus d'informations techniques ou une visite de l'installation, vous pouvez joindre Gilbert & Geneviève Brandt

■ Contact : g.brandt@wanadoo.fr ou 03 84 82 07 89



Le poste de Conseiller en Energie Partagé est financé pour 2 ans à 60% par ADEME (Etat) et 40% par le Grand Dole

Marc JORCIN, 30ans.

Ancien du lycée Mont Roland de Dole, il obtient à Chambéry un MASTER PRO Eco techniques, spécialité « Valorisation des énergies renouvelables et des déchets dans la construction ». Lors d'un stage de 6 mois au Québec pour la mise en place d'un parc éolien il a pu constater l'avance du Canada sur la France.

Après une année d'existence, 32 des 41 communes du Grand Dole ont déjà adhéré à la démarche, 21 dossiers en CEP sont en cours, 16 audits ont été finalisés en 2008, 3 nouvelles communes ont été ajoutées au Diagnostic Eclairage Public de 2007 (Brevans ; Romange ; Abergement la Ronce). Le CEP assure le suivi d'études de faisabilité d'un réseau de chaleur bois-énergie et d'un dispositif de chauffage solaire pour une piscine municipale à l'Abergement la Ronce. Sollicitée par le CEP, l'AJENA a également mené 2 pré-études d'opportunité pour la création de réseaux de chaleur bois-énergie et de chauffe-eau solaires collectifs à Brevans et Villers-Robert. Progressivement, il initialise un observatoire énergétique permanent des communes du Grand Dole pour mesurer l'efficacité du Service

■ un Conseiller en Energie Partagé pour le Grand Dole

Marc JORCIN est le Conseiller en Energie Partagé de l'agglomération du Grand Dole. Le dispositif a été conçu pour doter de compétences énergie des communes n'ayant pas la taille suffisante pour salarier un technicien, en mutualisant le poste de ce dernier sur plusieurs communes

Chacune dispose ainsi d'un outil lui permettant de maîtriser ses consommations énergétiques. Le CEP suit une méthodologie ADEME mettant en oeuvre une comptabilité énergétique permettant le suivi, l'analyse et la réduction des consommations énergétiques. La commune bénéficie également d'un appui technique sur ses projets de construction et de rénovation de ses bâtiments. Ce dispositif s'accompagne de la sensibilisation et de la formation des élus à la maîtrise de l'énergie. Un historique des consommations énergétiques des trois dernières années est réalisé afin d'obtenir un état des lieux énergétiques. Cette comptabilité associée à une enquête auprès des utilisateurs des bâtiments concernés va permettre d'identifier les bâtiments les plus consommateurs. Le suivi des consommations permet de mettre en évidence d'éventuels problèmes de fonctionnement. Une visite technique des locaux vient compléter cette analyse afin d'émettre des préconisations visant à diminuer les consommations énergétiques. Le CEP réalise le diagnostic des bâtiments : état de vétusté des installations, mesure avec caméra infra rouge des pertes énergétiques, leur mode d'utilisation et leur potentiel à utiliser les énergies renouvelables. Il accompagne les communes pour mettre en place par priorités les plans d'actions et réalise une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour leur compte (rédaction de cahier des charges, analyse d'offres, suivi des travaux), il assure enfin une mesure de l'impact des actions dans le temps

Parallèlement, le Conseiller en Energie Partagé travaille sur l'éclairage public (optimisation et rénovation graduelle du parc de l'Agglomération), les Certificats d'Economie d'Energie (études des formalités à mettre en oeuvre pour la récupération des certificats générés par les communes du Grand Dole), un Plan d'Approvisionnement Territorial (étude géographique de la ressource de bois afin de garantir le renouvellement durable du capital forestier), le label Cit'ergie (objectif : labellisation en 2010

■ Christian Langlade



Marc JORCIN - Conseiller Energie
marc.jorcin@grand-dole.fr
 Tél. 03 84 79 78 48 | Fax. 03 84 79 78 43

■ ENVIRONNEMENT

■ Atelier Pasteur, déjà 15 ans dédiés à la science, l'environnement et au développement durable !

Depuis 1994, l'Atelier Pasteur emmène écoliers, collégiens et même lycéens sur le chemin des sciences et de l'environnement par l'application de la démarche expérimentale chère à Louis Pasteur. Dès sa naissance, l'Atelier Pasteur se pose en précurseur de l'enseignement des sciences à l'école primaire, selon les principes énoncés dans la « Main à la pâte ». En partenariat avec la ville de Dole, l'Education nationale et la Société des Amis de Pasteur, cet atelier pédagogique propose aux écoliers une découverte scientifique de son environnement par des expériences, des visites sur le terrain, la rencontre de professionnels et la recherche documentaire.

Une équipe pédagogique, complétée par un riche réseau de partenaires

Mireille, Béryl et Emilie, animatrices de l'Atelier sont soutenues par des bénévoles très actifs, notamment des techniciens de laboratoire de l'Hôpital pour la découverte de la vie des êtres microscopiques. Ce qui garantit des conditions optimales de sécurité lors des expérimentations... La Lyonnaise des Eaux, EDF, le SYDOM du Jura, l'Académie des Sciences, l'Institut Pasteur... constituent également un réseau d'entreprises partenaires permettant d'étoffer les projets pédagogiques, de réaliser des animations spécifiques et visites sur le terrain.

Un cadre prestigieux et une structure d'accueil exceptionnelle

Installé depuis janvier 1997 dans l'ancien couvent de la Visitation sur le site du Collège St Jérôme (1499), l'Atelier se trouve au cœur du secteur sauvegardé de Dole. A 300 m du Musée de la Maison Natale de Louis Pasteur, les élèves disposent de locaux offrant des conditions d'accueil et de travail remarquables. Rénovés, ils ont été aménagés en salles d'activités spacieuses : un centre documentaire allie bibliothèque et nouvelles technologies, une salle polyvalente. Le laboratoire, quant à lui, comprend une pièce aménagée en salle de classes et une autre équipée de paillasse, étuve, frigo...

Une découverte active pour partir à la conquête de la pensée scientifique

L'observation est une attitude scientifique qui conduit l'élève à prendre conscience de ce qui l'entoure et à acquérir des informations. Le questionnement permet de remettre en cause les représentations initiales, acquises par chacun d'entre nous. A partir de l'observation, chaque élève est amené à se questionner, mais aussi à formuler des hypothèses, qui sont vérifiées par l'expérimentation. Celle-ci développe l'esprit créatif et critique des élèves ainsi que leur aptitude à coopérer. Elle fait vivre, sentir. Elle fait réellement mettre la main à la pâte. Enfin, les résultats sont analysés. La communication des réponses trouvées est un moment important de la démarche scientifique. Elle oblige à la réflexion sur ce qui a été fait et nécessite la structuration de la pensée...

Des thèmes variés

Avec des séances en classe, dans ses locaux ou sur le terrain, l'Atelier propose une multitude de thèmes autour de la microbiologie et du Développement Durable : Hygiène et santé, alimentation, eau, déchets, énergie, climat et biodiversité... aux écoles du Jura, mais aussi venues de toute la France, en visite à la journée ou en séjours. Au fur et à mesure des demandes, l'Atelier Pasteur a également développé des projets pédagogiques à destination des plus grands : collégiens, lycéens, et même des étudiants, notamment pour l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Dole. L'Atelier Pasteur participe également à l'organisation de nombreuses manifestations : les Journées de l'Eau, la Fête de la Science, la Semaine du Développement Durable...

Des projets éducatifs qui évoluent

L'Atelier Pasteur n'a pas pour vocation de former les élèves à devenir des spécialistes de la microbiologie mais de les initier à la mise en œuvre d'une véritable démarche scientifique par l'expérimentation. La démarche de travail proposée se décompose en quatre grandes étapes : observer, questionner, expérimenter et comprendre ! L'Atelier Pasteur s'est également donné comme objectif de faire découvrir, aux plus jeunes, les richesses du patrimoine de la ville, des environs et du département jurassien, tant au niveau architectural, que paysager et industriel, mais aussi de faire connaître la vie et l'œuvre de Louis Pasteur, via des visites guidées du Musée de la Maison Natale. Toutes ces découvertes en rapport avec la consommation, l'hygiène, la vaccination et les maladies d'aujourd'hui, la préservation de notre environnement visent à modifier les comportements des futurs adultes qui fréquentent aujourd'hui nos écoles. Ces ouvertures variées en direction du monde qui nous entoure participent aussi à une meilleure éducation citoyenne et une adaptation des comportements dans les gestes de la vie courante.

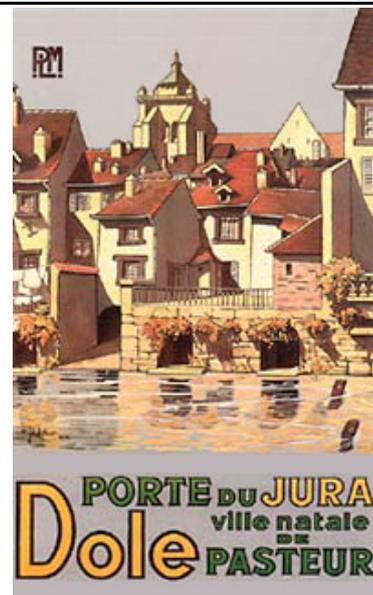
La biodiversité, un thème pour petits et grands

Dans le cadre du programme Charte environnement Nord Jura, financée par les intercommunalités du Grand Dole, de Jura Nord et Nord Ouest Jura, l'Atelier conçoit et anime des modules de découverte et de compréhension de l'environnement proche pour les élèves de maternelles et primaires. Pour le grand public, des « Balades nature » sont proposées les samedis pour faire découvrir les richesses écologiques du secteur et les enjeux environnementaux liés.



Contact:

Atelier Pasteur, 27, rue de la Sous-Préfecture à DOLE
Tél. 03 84 82 11 24 - E-mail : atelier.pasteur@wanadoo.fr
Site Web : www.atelier-pasteur.com





Saône-Moselle, le canal de l'absurde !

■ ENVIRONNEMENT

Dix ans après l'abandon du projet de grand canal Rhin-Rhône passant par le Doubs et l'Alsace, un projet revient avec le même objectif de relier mer du Nord et Méditerranée, mais cette fois-ci par la Saône et la Moselle. Aujourd'hui comme hier, il s'agit d'un projet déraisonnable, d'abord du fait de l'inutilité économique des liaisons navigables à grand gabarit entre bassins fluviaux. Ce projet est aussi incohérent compte tenu des insuffisances locales en eau et destructeur de patrimoine naturel, si essentiel à la garantie d'un bien majeur : l'eau des générations futures.

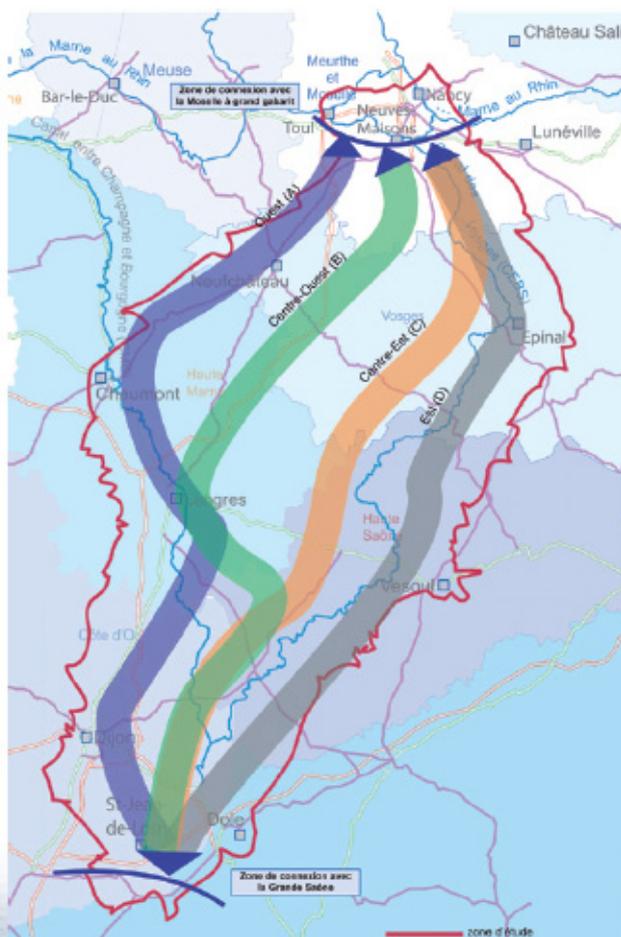
Ce sont autant de raisons qui opposent les associations de protection de l'environnement et de consommateurs à ce nouveau projet de l'absurde : il ne faut pas se laisser abuser par l'illusion cartographique, la voie d'eau n'a jamais été et ne sera jamais la solution pour franchir les montagnes...

Lors du Grenelle de l'Environnement, le président de la République, dans son discours du 25 octobre 2007 s'est exprimé en ces termes :

« Très clairement, un projet dont le coût environnemental est trop lourd sera refusé ».

« Nous allons renverser la charge de la preuve. Ce ne sera plus aux solutions écologiques de prouver leur intérêt. Ce sera aux projets non écologiques de prouver qu'il n'était pas possible de faire autrement. Les décisions non écologiques devront être motivées et justifiées comme ultime et dernier recours. C'est une révolution dans la méthode de gouvernance de notre pays et nous allons appliquer immédiatement ce principe à la politique des transports. »

Le projet.....



Le projet de liaison Rhin-Rhône a pour but de créer une liaison fluviale à grand gabarit entre les vallées de la Saône et de la Moselle. Il devrait permettre le passage de péniches de 4 400 tonnes pour relier le Rhône au Rhin.

Ce projet date déjà de plusieurs décennies : deux variantes avaient été proposées dans les années 60 :

- l'une passant par le Doubs retenue et abandonnée en 1997, du fait de nombreuses oppositions,
- l'autre passant par la Saône et la Moselle, abandonnée alors du fait des insuffisances de la ressource en eau pour l'alimenter.

C'est cette dernière qui ressurgit cette fois-ci avec la réalisation d'études prospectives. Quatre couloirs de passage sont actuellement à l'étude (carte ci-contre).

Dans le contexte actuel, où les économies d'énergies fossiles deviennent un objectif majeur, alors que les transports de marchandises sont effectués principalement par la route, ce mode de transport et ce projet peuvent sembler des réponses adaptées et sont, pour cette raison, soutenues par les développements du Grenelle de l'environnement dans la loi Grenelle 1.

En fait, il est aisé de démontrer que ce projet constitue une vraie fausse bonne réponse, pour des raisons économiques (en termes de logique de transports) et pour des raisons écologiques (ressource en eau toujours insuffisante).

En effet, quelle que soit son implantation, non encore finalisée, le canal passerait par des vallées d'altitude, en n'utilisant qu'en partie seulement les cours d'eau ou canaux actuels : ce serait donc un projet créé de novo, soustrayant de grandes quantités d'eau aux écosystèmes et donc lourd de conséquences.

Carte des couloirs de passage potentiels © VNF

Aspects hydrologiques.....

S'agissant d'une voie d'eau, il est tout naturel de s'inquiéter de sa faisabilité même, et donc des possibilités de l'alimenter en eau.

> Rappelons tout d'abord que le projet de canal Rhin-Rhône par la Saône et la Moselle avait été abandonné dans les années 60, du fait de la carence en eau.

De fait, sur les 40 dernières années, on constate 11 années avec plus de 30 jours d'étiage* sur la Moselle et 9 années avec plus de 30 jours d'étiage* sur la Saône. Ces périodes d'étiage* se sont étendues (en 2003) jusqu'à 96 jours pour la Moselle et 78 sur la Saône. Autant de jours où la navigation ne peut se faire. La rareté globale de l'eau, logique en tête de bassin, et l'importance des étiages* obligent ainsi les concepteurs du projet à envisager des réservoirs volumineux (plusieurs dizaines de millions de m³) en amont des bassins versants et des pompes de bief en bief*, consommateurs d'énergie.

> Le gel de la voie d'eau, encore possible dans les régions en altitude (90 jours de gel dans les Vosges), constituerait une autre raison de sa fermeture à la circulation.

> Enfin, avec le réchauffement climatique en cours, l'accentuation des phénomènes climatiques extrêmes doit être prise en compte très sérieusement concernant un ouvrage dont le fonctionnement dépend de son alimentation en eau : sécheresse (et étiage*) ou fortes et violentes pluviosités (et crues). Dans tous les cas, ce réchauffement climatique ne devrait qu'accentuer le manque d'eau sur les bassins versants avec comme effets la diminution de la fonctionnalité de la voie d'eau et la fragilisation de ses intérêts économiques.

Aspects socio-économiques.....

> > > Une infrastructure qui ne répond pas aux réalités économiques, ni aux enjeux actuels.

e' est dans le domaine socio-économique que l'on voit ressurgir les notions de maillon manquant au sein d'un réseau fluvial à grand gabarit européen, d'arrière-pensée du port de Marseille-Fos, de désenclavement de régions entières (Rhône-Alpes), etc. Comme si les aménageurs du territoire n'avaient pas compris la leçon de Rhin-Rhône par le Doubs en 1997 : si ce projet a été abandonné, ce n'est que pour des raisons économiques. Il ne faut pas se laisser abuser par l'illusion cartographique : la voie d'eau n'a jamais été et ne sera jamais la solution pour franchir les montagnes !

> En effet, nous ne sommes plus à l'époque où des pondéreux pouvaient circuler sur plusieurs semaines entre Méditerranée et Mer du nord. Il n'y a plus d'industries lourdes intracontinentales, les pondéreux se font rares, les produits doivent circuler rapidement, au coût minimal (les stocks sont sur les camions) et sans rupture de charge (changement de mode de transport). Délocalisations et modes de productions, types de marchandises, toutes ces données nous permettent de douter des chiffres avancés quant au trafic attendu sur cet axe Méditerranée-Mer du nord.

> Si l'objectif d'une telle infrastructure est bien l'économie des énergies fossiles utilisées dans le transport par route, objectif que nous ne pouvons que soutenir, nous attendons qu'il soit transcrit dans des politiques d'aménagement du territoire cohérentes. Or l'étude socio-économique réalisée l'explique parfaite-

Les chiffres

- Entre 200 et 250 km de canalisation à créer au sein des vallées de la Saône et de la Moselle, vraisemblablement.
- Le projet concernerait 3 régions (Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), 6 départements (Côte d'Or, Jura, Haute-Saône, Haute-Marne, Vosges et Meurthe-et-Moselle) et des centaines de communes.
- Entre St-Jean-de-Losne (21) (altitude 180 m) et Neuves-Maisons (54) (altitude : 220 m), un col (altitude : 350 m) pour l'option la plus basse. Cela représente un dénivelé cumulé de 300 m et nécessiterait la construction d'une trentaine d'écluses d'une dizaine de m de chute d'eau.
- Une voie d'eau au gabarit Vb*, de 60 m de large, pour une emprise totale de 70 à 100 m de large, comportant le moins de courbes, permettant le passage de convoi de 185 m de long et 11,40 m de large.
- Disparition de milliers d'hectares de terres agricoles.
- Destruction et reconstruction de dizaines de ponts routiers et ferroviaires.
- Pour un volume de 40 à 50 millions de m³, son alimentation en eau (plus de 12 m³/s) nécessiterait le fonctionnement de nombreuses pompes, du fait de l'insuffisance de la ressource.
- Des dizaines de zones naturelles protégées à des titres divers, (espèces, biotopes, ressource en eau) seraient atteintes.
- Deux bassins versants, gérés par deux agences de bassin : celle de Rhône Méditerranée et Corse et celle de Rhin-Meuse, chargées, entre autres, de l'application de la Directive Cadre sur l'Eau, c'est à dire la restauration d'une bonne qualité de l'eau des masses d'eau souterraines et superficielles en 2015.
- Financement des études (un million d'euros) par les Conseils régionaux de Rhône-Alpes et Lorraine.
- Coût du projet estimé par Voies navigables de France (VNF) de 7,6 à 10 milliards d'euros (HT) suivant le couloir choisi. Il est à noter que les projets d'infrastructure n'ayant pas dépassé leurs coûts estimés n'existent vraisemblablement pas en France. Et si, comme pour l'ex-projet du canal Rhin-Rhône par le Doubs, on rajoute les intérêts intercalaires (obligatoires puisque tout l'ouvrage devra être réalisé pour être utilisable et amorcer sa rentabilité), le coût devrait avoisiner les 15 milliards d'euros (HT).
- Financement à la seule charge des contribuables : Etat, VNF, collectivités locales.

ment : dans son annexe II, « Comparaison de chaînes de transport alternatives », on trouve ainsi cette citation : « pour qu'une chaîne routière bascule vers un transport fluvial + trajet terminal routier, on considère que l'avantage prix de celui-ci doit être de l'ordre de 20 % ». Ceci ne serait possible qu'en imposant une réduction des coûts du transport fluvial de 50 %. Le report de la route vers la voie d'eau dans ces conditions est illusoire : « il ne serait pas raisonnable de comptabiliser de report de la route vers la voie d'eau ».

Les inconvénients liés à la nature même de ce mode de transport (sa lenteur, sa fragilité face aux contraintes climatiques, la lourdeur de sa gestion, etc.) expliquent le manque d'entrain de ses utilisateurs potentiels.

Ainsi, même dans la vision la plus optimiste, le scénario bleu (15 millions de tonnes de fret par an), de l'aveu même de ses



promoteurs, cette liaison ne serait concevable que dans le cas de la poursuite de la croissance économique et des flux de transports, associés à un dysfonctionnement des modes alternatifs et à l'absence d'une politique volontariste ferroviaire !

> On peut noter également la réduction de l'attrait des zones traversées en matière touristique.

> Enfin, il est vraisemblable que la récession qui s'annonce remettra profondément en cause notre rapport au monde et nous obligera à reconsidérer de façon drastique nos besoins et les moyens d'y répondre. Dans ce nouveau contexte, il y a fort à penser que ce projet trouve enfin son issue définitive, son abandon ! Les centaines de milliers d'euros déjà dépensés par les collectivités régionales et l'Etat n'en seront que plus regrettés.

Aspects environnementaux.....

> Impacts paysagers

Proportionnels à l'ampleur des travaux de génie civil, ces impacts seront importants sur les hautes vallées, plus resserrées, plus sinueuses. Les cicatrices de ces travaux marqueront à jamais les paysages des hautes vallées de la Saône ou de la Moselle, quels que soient les traitements paysagers ultérieurs. L'impact sur le patrimoine construit varie selon les tracés mais serait classé comme « globalement fort » : une vingtaine de zones ou sites classés sont répertoriés. **Ce projet constituerait donc une perte importante de patrimoine paysager rural et urbain.**

> Impacts physico-chimiques

Concernant les parties de cours d'eau et canaux actuels empruntés par le projet, les travaux et le fonctionnement de la voie d'eau, par l'érosion qui en est issue, remettraient en suspension des sédiments riches en toxiques, métaux lourds particulièrement. **Des contaminations de la ressource en eau potable et des chaînes alimentaires sont donc vraisemblablement à attendre.**

> Impacts hydrobiologiques

Il est impératif de considérer qu'un cours d'eau n'est pas seulement constitué de sa partie visible : il est alimenté par tout un bassin versant et est accompagné dans son lit majeur* par une nappe d'eau souterraine, la nappe alluviale, ressource majeure en eau potable pour les populations riveraines. Les transferts d'eau entre ces différentes parties, l'intensité des fonctionnements des écosystèmes associés garantissent la pérennité et la qualité des eaux superficielles et profondes.

Dans tous les cas, **ce projet aurait des conséquences majeures sur la ressource en eau**, qu'il emprunte le cours de la rivière ou soit créé dans son lit majeur* : le canal déroberait plus de 12 m³/s au milieu naturel avec ou sans le développement de réservoirs d'eau en amont.

L'impact d'un projet tel que le canal Saône-Moselle serait d'autant plus important qu'il se situe en amont des bassins versants, vers le seuil de partage des eaux. Ces notions écologiques sont largement comprises par les acteurs de l'eau (particulièrement par les Agences de bassin) et elles ne peuvent plus être minorées ou niées en terme d'aménagement du territoire : elles constituent le fondement de la politique de l'eau et doivent s'imposer dans l'étude de tout projet où l'eau est présente.

Enfin, le réchauffement climatique en cours devrait nous imposer encore plus de prudence dans la réalisation de tels aménagements et dans la prise en compte de leurs effets sur la ressource en eau et les nappes alluviales.

> Remarques

1) Le grand gabarit de la liaison n'existe pas *de facto* entre Marseille (13) et St-Jean-de-Losne (21) pour différentes raisons :

- le port de Marseille n'est pas relié au Rhône (tunnel du Rove effondré),
- seuils divers sur le Rhône (Arles) réduisant sa profondeur et sa navigabilité,
- tirant d'air* sous les ponts de Lyon insuffisant, imposant un nombre réduit de couches de conteneurs sur les navires (2 au lieu de 3).

2) La démonstration de l'inutilité de ce type de projet a déjà été faite en réel : il s'agit de la liaison interbassin entre le Rhin et le Danube. Les trafics y sont faibles et stables, le train opérant beaucoup plus efficacement sur le même axe.

> Impacts directs et indirects sur la biodiversité et les écosystèmes naturels

En tout état de cause, si elle devait emprunter le cours d'eau ou son lit majeur*, l'infrastructure aurait des effets importants, chimiques ou mécaniques, sur la biodiversité, particulièrement des zones humides. Elle en réduirait de plus les fonctionnalités écologiques et par suite la qualité des aquifères. **Ceci constituerait un gaspillage inadmissible de patrimoine naturel.**

Directs ou indirects, ces effets seraient vraisemblablement renforcés par la récession de la vie sur Terre comme par le réchauffement climatique.

Il est difficile d'en dire plus du fait des incertitudes dans lequel se trouve le projet quant aux différents couloirs possibles.

La richesse et l'importance du patrimoine naturel rencontré par le projet sont notables. Val de Saône, Bassigny ou vallée de la Moselle constituent des zones à patrimoine vivant riche et que de nombreuses conventions ou régimes protègent. Les inventaires réalisés présentent :

- 2 à 4 zones Natura 2000 suivant le tracé (dont le Val de Saône),
- 344 zones naturelles d'intérêt faunistiques et floristiques (ZNIEFF) de type I, essentiellement sur la vallée de la Saône et en Haute-Marne (couloir Ouest),
- 39 ZNIEFF de type II, plus précieuses, sur les vallées de la Saône et la Moselle,
- 6 zones d'intérêt communautaire (ZICO),
- 7 zones de protection spéciale (ZPS), dont la vallée de la Saône, le Bassigny, la vallée de la Lanterne ou la basse vallée du Doubs,
- des dizaines de sites sensibles, soumis à des politiques de protection variées par les Conservatoires naturels, entre autres. Forêts alluviales en Val de Saône, vallées de la Moselle et de la Lanterne, abritant des espèces d'importance patrimoniale, vertébrées (oiseaux ou batraciens) ou invertébrées liées à l'eau représentent des enjeux forts sur lesquels la France s'est engagée devant la communauté internationale. Elles constituent des milliers d'hectares qui seraient fragilisés, voire détruits irrémédiablement, car nous ne croyons pas beaucoup à l'efficacité des mesures dites compensatoires.

> Autres effets directs et indirects

On ne s'appesantira pas sur les impacts du chantier, même s'ils débordent largement la zone d'emprise et resteront pour certains, définitifs.



■ ENVIRONNEMENT

Alternatives possibles et nécessaires aux trafics actuels Nord-Sud.....

Dans un premier temps, c'est sur la réduction des trafics que doivent peser les efforts de notre société afin de rationaliser les usages de l'énergie comme des ressources naturelles.

Néanmoins, pour réaliser les économies d'énergies fossiles (et la réduction des gaz à effet de serre) et pour préserver le patrimoine naturel commun (l'eau entre autres), les réorientations du fret devront se tourner vers le transport ferroviaire : sous conditions d'en améliorer les performances, technologiques et humaines, le rail constitue un mode de transport fiable en toute saison, rapide, proche des usagers et économe en énergie fossile. De fait, les 4 à 15 millions de tonnes prévues par an par les scénarios de l'étude socio-économique en 2025 pourraient facilement

être absorbées par quelques dizaines de trains par jour sur le même axe.

> Remarques

Nos associations attendent donc une étude comparative en termes de coûts, d'efficacité, de bilan écologique global avec le développement d'une autre alternative plus souple et plus rapide : le transport ferroviaire. L'actuelle comparaison avec le report modal théorique (en termes de capacité) de la route vers la voie d'eau ne constitue pas une bonne analyse du projet Saône Moselle.

Saône-Moselle, un projet au bilan globalement très négatif, face aux enjeux du XXI^e siècle.....

Difficultés fonctionnelles du fait de la pénurie d'eau, justifications socio-économiques insuffisantes, inappropriées, impacts majeurs sur les écosystèmes et la ressource en eau, l'analyse de ce projet amène à des conclusions particulièrement négatives : faisant fi de biens collectifs tels que l'eau ou la biodiversité, il ne répond absolument pas à la notion d'utilité publique. De plus, il s'inscrit très mal dans une politique d'aménagement durable des territoires, en ne prenant pas assez en compte la raréfaction des ressources naturelles ou les changements climatiques en cours.

Il faut donc trouver ailleurs les raisons de vouloir réaliser le projet de grand canal Saône-Moselle...

Nous attendons toujours une politique d'aménagement du territoire réaliste, prenant en compte les véritables besoins humains, innovante et ambitieuse :

- entretenir soigneusement, développer l'utilisation du réseau ferroviaire actuel,
- passer d'un train par jour du Luxembourg à Perpignan (la Magistrale Fret) pour un seul sens (le retour étant le lendemain) à quelques dizaines dans les deux sens.

Voilà des objectifs ne nécessitant pas de grands projets pharaoniques et qui seraient pourtant beaucoup plus efficaces en termes de politique des transports : nous ne pourrions que les approuver et les soutenir !

* Glossaire

Bief : plan d'eau d'un canal compris entre deux écluses.

Etiage : correspond à la période de l'année où le débit et le niveau d'un cours d'eau atteignent leur point le plus bas.

Gabarit Vb : gabarit de voie fluviale permettant le passage des plus gros navires existants, convoi avec pousseur de 185 m de long, 11,40 de large, s'enfonçant de 3 m à 4,5 m dans l'eau et de capacité allant jusqu'à 4 400 tonnes.

Lit majeur : zone inondable qui peut être occupée par la rivière en période de forte crue et occupée par la nappe d'eau souterraine, dite alluviale.

Tirant d'air / tirant d'eau : Hauteur d'un navire au dessus de l'eau / Profondeur d'un navire en dessous de l'eau.

« Les impacts de l'humanité se définissent plus par ce qu'elle choisit de ne pas détruire que par ce qu'elle décide de créer. »

E.O. Wilson, biologiste ayant popularisé le terme de biodiversité

Sources

> Liaison Saône-Moselle. Les premiers résultats de l'étude technique et environnementale.
Comité de pilotage du 19 décembre 2007.

> Etude préliminaire socio-économique multimodale sur l'axe Marseille-ports de la mer du Nord et de l'Europe du nord.
VNF Direction interrégionale de Nancy, Octobre 2005.

Réalisé par



Franche-Comté
Nature Environnement



Collectif Saône et Doubs
vivants / Sundgau vivant



Commission
de protection des eaux



UFC 21



Association
Plaine de la Saône



Avec le soutien
des Verts Lorraine

■ Révolution verte dans l'éclairage public

Le maire de Los Angeles, Antonio Villaraigosa, et l'ancien président Bill Clinton ont annoncé, lundi 16 février, le lancement d'un programme de modernisation de l'éclairage de la ville - le premier du genre aux Etats-Unis -, avec le remplacement de 140 000 ampoules des lampadaires et feux de signalisation par des diodes électroluminescentes (LED).



Ce programme devrait réduire les émissions de gaz carbonique d'environ 40 500 tonnes par an, ce qui équivaut à retirer 6000 voitures de la circulation. Parmi les principaux avantages des LED : une consommation électrique neuf fois inférieure aux ampoules à incandescence et une durée de vie de 20 à 40 fois plus longue selon les chiffres de l'association française de l'éclairage. La municipalité attend une économie d'au moins 40%, soit 48 millions de dollars sur les sept premières années. Si chaque ville américaine en faisait autant, les Etats Unis pourraient éliminer deux centrales à charbon et demie. Antonio Villaraigosa, qui veut faire de la mégalopole de 4 millions d'habitants "la ville la plus propre et la plus verte des Etats-Unis", a fixé comme objectif à Los Angeles d'atteindre une part de 20 % d'énergies renouvelables dans sa consommation d'ici à 2010, et de 35 % en 2020.

LED : un coût imbattable !

Efficacité. Les LED atteignent une efficacité énergétique d'environ 70 lumens par watt (lm/W), contre moins de 20 pour les ampoules à incandescence et 85 pour les fluo-compactes. Les spécialistes prédisent la mise sur le marché de LED à 150 lm/W d'ici dix ans.

Coût. Pour 30 000 heures de lumière, le coût total (matériel et électricité) se monte à 228 € pour une ampoule à incandescence, 64 € pour une fluo-compacte et 38 € pour une LED, selon les chiffres de l'Agence française de l'éclairage.

Marché. En France, 250 millions d'ampoules ont été vendues en 2008 : 0,4 % étaient des LED contre 80 % à incandescence.

■ OGM - La Commission européenne désavouée par les Etats-membres : les moratoires sont donc maintenus

Février 2008 : suite au Grenelle de l'environnement et à la grève de la faim de José Bové et des militants de diverses organisations, la France suspend la culture du maïs Mon810. Au début de l'année 2009, l'AESA, Autorité Européenne de Sécurité des Aliments, rend un avis comme quoi les OGM sont sans danger pour la santé sans que pour autant l'Agence ne se prononce sur les impacts sur l'environnement !. S'appuyant sur cet avis, la Commission européenne a demandé aux Etats-membres de lever l'interdiction française mais aussi celle de l'Autriche et celle de la Hongrie...



Dans le même temps, la Commission européenne s'est en effet attaquée aux interdictions autrichiennes et hongroises de la culture de Mon810. Pour rejeter une proposition de la Commission, les Etats-membres doivent réunir une majorité qualifiée. Sinon, le choix final revient à l'auteur de la proposition : la Commission elle-même ! Heureusement, lundi 2 mars, les Etats-membres de l'Union européenne ont désavoué la Commission européenne en votant contre la levée des moratoires hongrois et autrichiens sur le maïs Mon810 et du moratoire autrichien sur le maïs T25. La Commission européenne a également proposé que deux nouveaux maïs GM soient autorisés à la culture, tous les deux génétiquement modifiés pour produire un insecticide et tolérer un herbicide à base de glyphosate (matière active du Roundup). Pour chacune de ces propositions, la majorité qualifiée des Etats-membres est requise. Les résultats de ces votes devraient être prochainement connus. Toutes ces positions de la Commission confirment la ligne adoptée depuis des années sur le dossier des OGM par José Manuel Barroso et son groupe de « Sherpas ».

Construire un rapport de force ...

Les choix effectués sur ce dossier dépendront du rapport de force entre les pays producteurs et la Commission, favorables aux OGM, et les Etats soumis à la pression de leur opinion publique, très défavorable aux plantes et aliments transgéniques. Dans tous les cas, on peut raisonnablement penser qu'aucune culture commerciale de maïs Mon810 ne sera pratiquée en France en 2009, étant donné que la levée du moratoire nécessite des étapes obligatoires et que ce processus aurait du mal à aboutir avant la fin du mois de juin, soit après les semis de maïs.

■ Bénédicte Rivet, d'après Inf'OGM, mars-avril 2009

Sites web à visiter...

Terre vivante

Journalistes, jardiniers, gestionnaires, techniciens, accompagnateurs écologie et développement durable, professionnels de l'édition... vous proposez désormais des espaces de connaissance et d'échanges au service de l'écologie. Retrouvez plein de bonnes adresses, de renseignements et de références sur le jardin bio, l'habitat écologique et l'alimentaire. <http://www.terrevivante.org>



Mission Galli : sauvons nos ruisseaux

Dans le cadre du programme LIFE Nature, le CPIE du Haut Doubs a participé à la conception d'un jeu interactif pour les enfants à partir de 8 ans. Retrouvez-le en ligne sur : <http://www.liferuisseaux.org>

■ ENVIRONNEMENT

■ l'Espagne renonce à capturer l'ourse HVALA !



Premier résultat de la mobilisation citoyenne en faveur de l'ours

Depuis le témoignage d'un chasseur espagnol affirmant avoir été blessé par un ours, les grandes manoeuvres des opposants allaient bon train. Sans avis, expertise ni concertation, les aranaïs avaient décidé de capturer Hvala pour la parquer. La mobilisation associative espagnole, puis française, a finalement porté ses fruits. Dans un premier temps, il n'était plus question que de l'équiper d'un émetteur pour mieux la suivre et de la relâcher sur place ... Enfin, une réunion franco-espagnole le 13 novembre dernier a conclu à l'inutilité de la capture, et au renforcement du suivi de terrain et des mesures de cohabitation. L'abandon de la capture de Hvala est d'autant plus important que l'on a de bonnes raisons d'espérer qu'elle aura une portée d'ours cet hiver. Elle a en effet été vue et filmée en compagnie d'un mâle le printemps dernier ...



■ La martre et la belette piégées par Sarkozy

Une nouvelle fois, la martre et la belette changent de statut juridique. Sorties en 2002 de la liste des espèces dites « nuisibles », puis réintégrées, puis ressorties en 2008 grâce à Jean-Louis Borloo (1), elles sont à nouveau précipitamment intégrées par le ministère de l'écologie !

Ce qui reste du Grenelle prend un nouveau coup. La réalité biologique du statut de « nuisible » aussi. Nul argument technique ou scientifique à ce revirement, mais une simple raison politique. Le président Sarkozy, à l'approche des élections européennes, est à la chasse aux voix. Et celles des chasseurs lui ont été promises par la puissante Fédération nationale des chasseurs en échange de quelques cadeaux, aux rangs desquels le retour immédiat de ces deux mustélidés sur la liste des espèces « nuisibles ». Nicolas Sarkozy a assuré les chasseurs de son soutien dans un courrier qu'il a adressé aux chasseurs le 16 février. Les décisions n'auront pas tardé. Camouflet pour le ministre de l'Ecologie. Coup de poignard présidentiel dans SON Grenelle de l'Environnement. Mais victoire sur toute la ligne pour la tendance la plus extrémiste de la chasse française. Cette

valse hésitation du statut juridique de deux espèces démontre en tout cas le manque total de fondement biologique de la notion de « nuisibilité ». Toutes les études scientifiques réalisées en Europe prouvent que le régime alimentaire de ces deux mustélidés n'est en rien dommageable à la biodiversité ni aux élevages. Au contraire, ces gros consommateurs de rongeurs sont très utiles à l'agriculture et à la sylviculture. La seule chose qui motive la destruction de ces deux animaux, c'est le fait de pouvoir s'amuser à les piéger toute l'année. Le nombre des piègeurs est en hausse permanente depuis des années, mais pas celui des mammifères : on ne connaît même pas l'état des populations de martres dans la plupart des départements. Curieux décalage entre le monde de la chasse et les réalités biologiques. Curieux décalage entre le président de la République du Grenelle de l'Environnement et celui de la chasse aux voix des chasseurs.

(1) En 2003, Roselyne Bachelot avait réintégré la martre et la belette, mais aussi le putois, dans la liste des espèces « nuisibles » d'où Yves Cochet les avait sorties en 2002, comme Jean-Louis Borloo en décembre 2008. De quoi en perdre son latin.

Communiqué de presse ASPAS

■ Trafics de déchets

Des milliers de tonnes de déchets électroniques, dont la collecte et le traitement sont encadrés par des directives européennes, sont exportées illégalement chaque année. En février, le quotidien britannique *The Independent* et la chaîne *Sky News* ont diffusé une enquête réalisée avec *Greenpeace* : grâce à un système de localisation par satellite, ils ont suivi à la trace un téléviseur cassé déposé dans une déchetterie britannique. Celui-ci a atterri chez un revendeur, sur le marché d'Alaba, à Lagos, au Nigeria.

Dans un rapport sur les transports transfrontaliers de déchets, rendu public mercredi 4 mars, l'Agence européenne de l'environnement s'intéresse à ce phénomène : « L'Union européenne a exporté 3,6 millions de téléviseurs couleur en 2005, ce qui correspond à 100 000 tonnes, avec une valeur moyenne par unité de 339 euros. » Télévisions d'occasion ou appareils destinés à la casse ? Impossible à dire. Y regardant de plus près, des enquêteurs ont découvert que le prix moyen des téléviseurs transportés vers le Ghana, la Nigeria ou l'Egypte était de 28 € l'unité. Il ne peut donc s'agir que d'appareils usagés, destinés à être recyclés, démantelés, voire brû-



lés pour en récupérer les métaux, par des personnes ne bénéficiant d'aucune protection face aux risques sanitaires encourus.

■ La France compte toujours 647 sites industriels à haut risque



La sécurité des installations industrielles à risque s'est-elle dégradée, plus de sept ans après la catastrophe d'AZF ? On pourrait le croire, après le coup d'éclat des associations environnementales, mardi 3 mars : elles ont boycotté la réunion du Conseil supérieur des installations classées, dénonçant une réforme assouplissant le régime d'autorisation de ces installations.

"La réforme en cours, qui a été avalisée par le plan de relance, est inacceptable, affirme Marc Sénant, expert du risque industriel chez France Nature Environnement (FNE). Elle supprime dans un grand nombre de cas les enquêtes publiques et les études d'impact ou de danger." Les associations dénoncent aussi le retard de réalisation des plans de prévention des risques technologiques (PPRT) : seulement cinq de ces plans ont été adoptés, bien que 421 étaient censés l'être avant juillet 2008 ! Cette polémique se produit alors qu'au procès de l'explosion de l'usine AZF, qui s'est ouvert le 23 février, les témoins ont commencé à raconter les instants qui ont suivi la catastrophe. Le 21 septembre 2001, celle-ci avait fait 31 morts et des milliers de blessés. Les leçons d'AZF n'ont pas été tirées : "En 2003, une loi, dite Bachelot, a été adoptée, dit Marc Sénant. Sur le papier, elle représentait un vrai progrès en matière de prévention des risques technologiques. Sauf que, pour l'essentiel, elle est restée sur le papier."

■ Pêche :47%



des poissons consommés dans le monde sont désormais issus de l'aquaculture, selon les chiffres de la dernière édition du rapport SOFIA des Nations Unies.

■ Environnement la France dans les mauvais élèves européens

Avec 42 infractions à la législation européenne, la France se situerait à la troisième place des pays européens défaillants en matière de politique environnementale, derrière l'Espagne (58) et l'Italie (62). Selon Bruxelles, 25 % de ces infractions concerneraient la législation relative à l'eau (nitrates dans les eaux potabilisables ou alimentaires, eaux résiduaires urbaines, etc.), ce qui est supérieur à la moyenne européenne des 27 Etats membres en la matière (20%)





■ Les couches réutilisables, une alternative durable et économique

Depuis plusieurs années, les couches lavables ont beaucoup évolué. Aujourd'hui, en effet, les couches lavables modernes sont très faciles à utiliser, autant d'un point de vue pratique qu'au niveau de l'entretien.

Une couche réutilisable est une couche formée, comme une jetable. On la ferme grâce à des pressions ou des velcros. Les modèles varient pour s'adapter à chaque bébé et aux besoins de chaque famille. Elles sont le plus souvent fabriquées à partir de coton, de flanelle, de polyester ou encore de chanvre. Pour plus d'absorption et selon les modèles, on peut ajouter un insert à l'intérieur - très utile pour les nuits, les siestes ... Au dessus de cette couche en tissu, vous rajouterez une culotte de protection imperméable. Il existe aussi des couches lavables dites intégrales qui n'ont pas besoin de culotte de protection.

Un système avantageux

L'utilisation des couches lavables au quotidien vous offre de nombreux avantages : au niveau du confort, de l'environnement, de la santé de votre enfant mais aussi elle représente une économie d'argent.

Une couche saine pour votre enfant

Utiliser des couches lavables permet de protéger la peau de votre bébé en excluant tout contact avec les produits chimiques qu'on trouve dans les couches jetables et dont on ne connaît pas les conséquences sur la santé de nos enfants. En tant que parents nous voulons le meilleur pour notre enfant, ce qui est tout à fait normal. Jusqu'à l'âge de la propreté, votre bébé porte une couche 24h sur 24h. Cette couche devient un vêtement au même titre que son body, pyjama ou petits vêtements. Auriez-vous l'idée de l'habiller avec des vêtements en matière plastique remplis de matières chimiques ?

Un bon point pour la protection de l'environnement

Une couche lavable, bien entretenue, peut être utilisée pendant des années (pour deux, voire trois enfants). Une fois jetée, elle se décompose en 6 mois, sans polluer. Leur utilisation est un pas pour un environnement plus propre. Il faut savoir qu'un enfant, jusqu'à ce qu'il soit propre, utilise en moyenne 4600 couches (5 changes par jour durant 2 ans 1/2), ce qui fait plus d'une tonne de déchets.

Considérations sur l'impact des couches jetables sur l'environnement ...

- Il faut une pleine tasse de pétrole brut pour fabriquer le plastique de chaque couche jetable.
- Il faut 4,5 arbres pour fabriquer la pulpe des couches jetables consommée par un bébé de la naissance jusqu'à ses 2 ans et demi.
- Une couche met entre 300 et 500 ans à se décomposer ! Les sites d'enfouissements sont de plus en plus saturés.
- Les couches jetables enfouies contaminent le sol et les nappes phréatiques. Elles devraient être vidées et rincées de leurs excréments avant de les jeter, mais peu de gens le font. Des virus

peuvent y survivent jusqu'à deux semaines.

- La fabrication de couches jetables utilise 3,5 fois plus d'énergie, 8 fois plus de matières premières non renouvelables et 90 fois plus de matières renouvelables que les couches lavables.
- Les couches jetables produisent 2,3 fois plus d'eaux usées (à la production) et 60 fois plus de déchets solides que les couches lavables.

Footprints...



... représente la superficie de déchets requise pour chaque enfant et ce chaque année. (En moyenne, la superficie d'un terrain de foot est de 7500m²) Source : Best Foot Forward

L'empreinte écologique

L'empreinte écologique, ou Footprinting, permet d'évaluer les incidences sur l'environnement en les mesurant en termes d'utilisation de la superficie. Cette méthode analyse tout le cycle de vie d'un produit : fabrication, utilisation et déchets. Les couches jetables ont presque deux fois l'impact des couches réutilisables lavées à la maison et plus de deux fois et demi l'impact des couches lavées par un service de nettoyage ! Malheureusement, en France, les services de ramassage et de nettoyage de couches sont beaucoup trop rares ... Les couches jetables sont faites à base de pulpe de papier, de plastique et de matières super-absorbantes chimiques. Les couches lavables sont fabriquées à partir de matières naturelles. C'est une alternative plus naturelle et saine pour les parents, la meilleure est de choisir des couches en coton bio et en chanvre. Il y a beaucoup d'idées fausses au sujet des couches. Beaucoup de parents ne savent pas que les couches jetables ne sont pas biodégradables. Ils pensent que la seule alternative qui s'offre à eux, sont les langes à plier avec des épingles de sûreté que l'on fait bouillir et qui entraîne une importante surcharge de travail.

Un monde meilleur

La qualité de vie de nos enfants et des gé-

nération futures dépend de l'environnement que nous leur laissons en héritage. Comment faire comprendre à nos enfants l'importance de la sauvegarde de l'environnement si nous ne sommes pas prêts nous mêmes à modifier notre mode de vie ?

Une économie non négligeable

L'utilisation des couches réutilisables peut vous permettre de faire une économie de plus de 800 € pour votre premier enfant et bien plus pour les suivants. Un enfant consomme en moyenne 4600 couches jetables jusqu'à sa propreté, ce qui représente une dépense d'environ 1400 € par enfant. Un lot de couches réutilisables coûte entre 90 et 500 €, selon le système et la quantité que vous choisissez. Il faut rajouter à cela l'eau consommée, l'électricité et le produit d'entretien pour le lavage des couches et culottes, soit au plus 300 € supplémentaires.

Une couche efficace et confortable

Les couches-culottes modernes sont très absorbantes, leur capacité d'absorption varie selon les modèles. Elles sont munies d'élastiques à la taille et aux cuisses, ce qui évite les fuites. Elles peuvent être combinées avec des doubles-couches pour renforcer l'absorption (système plus performant que les couches-culottes intégrales).

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les couches lavables sont beaucoup plus fiables que les jetables. Un change lavable devrait être considéré comme étant aussi fiable, si ce n'est plus qu'une couche jetable. Elles sont très confortables, car conçues dans des matières douces et agréables à porter, pareilles à un vêtement. Le coton permet à la peau de respirer, votre bébé reste donc au frais et à l'aise dans sa couche. Selon des études et des témoignages de nombreux parents, l'enfant utilisant des couches en coton devient propre plus rapidement. Il prend plus vite conscience qu'il a fait ses besoins, et ainsi peut réclamer un change de lui-même.

■ Pascal Blain



■ **Elevage en batterie** **Œufs de batterie :** **Carrefour n'en a plus**

En prenant la décision de surseoir à la vente d'œufs de poules élevées en batterie, le groupe Carrefour suit ainsi l'initiative de 11 autres sociétés et répond positivement à la demande de l'organisation belge GAIA – Groupement d'Action dans l'Intérêt des Animaux

Il n'est désormais plus possible d'acquérir des œufs de poules élevées en batterie dans les supermarchés Carrefour. Objectif : favoriser le bien-être des poules et satisfaire la demande du client ! En effet, d'après une enquête Eurobaromètre (2006) « 62% des français se disent prêts à changer de lieu d'achat pour trouver des produits favorisant le bien-être animal ». Selon la PMAF (Protection Mondiale des Animaux de Ferme), près de 38 millions de poules pondeuses sont élevées en cage en France. Entassées généralement à 4 ou 5 par cage, la densité d'élevage atteint jusqu'à 18 oiseaux par mètre carré. Pour vivre, elles disposent d'une surface semblable à une feuille de format A4. Des conditions qui exposent les gallinacées à des problèmes de santé (fractures, ostéoporose) et leur imposent d'importantes restrictions comportementales. Espérons que cette décision fera des émules parmi la grande distribution et qu'à Dole aussi il sera bientôt possible de consommer des œufs éthiques ... Pour privilégier l'élevage des poules pondeuses en plein air, achetez des œufs avec l'inscription « 0 FR » ou « 1 FR ».

Bannir ceux avec l'inscription « 2FR » (Elevage en bâtiment : 9 à 12 poules par m²) et « 3FR » (Elevage en cage : 13 à 18 poules par m²) !

Plus de renseignements : <http://www.oeufs.org>

■ **Moins d'énergie et plus de lumière:** **les ampoules traditionnelles** **misées à l'ombre**

Finies les ampoules à incandescence ! Fragiles, et surtout trop gourmandes en énergie, elles seront supprimées progressivement. Les États membres ont approuvé en décembre 2008, « l'abandon progressif des ampoules à incandescence d'ici 2012 », dans le cadre d'une proposition de règlement de la Commission européenne visant à les remplacer par des lampes halogènes ou à faible consommation d'énergie.



Les ampoules à incandescence, les plus répandues dans les foyers, consomment beaucoup d'énergie. Seuls 5 % de l'énergie sert à éclairer, la déperdition de chaleur atteignant 95 %. Peu de temps après le vote de l'article 16 dans la loi Grenelle I visant à mettre fin à la commercialisation des ampoules à incandescence, le ministère de l'écologie a signé avec les industriels et professionnels de la grande distribution le 23 octobre 2008, une convention les engageant sur un calendrier pour leur retrait d'ici 2012.

Une disparition par étapes

Cette convention prévoit la fin de la production totale des ampoules à incandescence d'ici à 2012. Pour éviter un changement trop brutal et ainsi préparer les industriels à leur conversion, la suspension des ampoules énergivores se fera suivant plusieurs étapes. Courant 2009, les magasins de distribution s'engagent à couvrir trois quarts de leurs rayons dédiés, aux ampoules basse consommation au premier rang desquelles les fluo-compactes. La même année, les ampoules à incandescence de plus de 100 Watt auront disparu des rayons dès le mois de juin 2009 puis suivra 6 mois plus tard les ampoules de plus de 75W. En décembre 2009, les ampoules de 25 W connaîtront le même destin.

Retombées économiques et écologiques

« Dans de nombreux foyers, l'éclairage représente la première consommation d'énergie », note la Finlandaise Satu Hassi, membre des Verts et vice-présidente de la commission de l'environnement du Parlement européen. Selon elle, l'utilisation d'ampoules à faible consommation d'énergie ou d'halogènes aura des retombées économiques et écologiques. Les factures d'électricité devraient ainsi diminuer : on estime qu'un ménage moyen pourrait faire entre 25 et 50 euros d'économies par an en installant des lampes fluorescentes compactes. Dans l'ensemble de l'Union européenne, ce sont 5 à 10 milliards d'euros qui seraient ainsi épargnés chaque année ! Les lampes fluorescentes compactes consomment 75 % d'énergie en moins que les lampes traditionnelles ; les ampoules halogènes sont elles 25 à 50 % plus efficaces. Au-delà du portefeuille, ces économies auront un impact certain sur l'environnement. Près de 15 millions de tonnes d'émissions de CO2 seront ainsi évitées chaque année.

Systématiser le recyclage des ampoules

Contrairement aux ampoules classiques, les lampes à basse consommation sont à 93% recyclables à condition qu'elles soient collectées dans les bacs disponibles chez les revendeurs. Ces lampes ne doivent pas être jetées n'importe où car elles contiennent du mercure et sont toxiques. Elles devront donc obligatoirement être intégrées dans un réseau de tri et de recyclage. Une éco-contribution permet de financer un circuit de recyclage spécialement dédié via l'organisme Recylum.



être
clage
collecte et de

Journal d'information du massif de la Serre édité par l'Association Serre Vivante

39 290 Menotey Mél: serre.vivante@wanadoo.fr Site Web : <http://perso.orange.fr/serre-vivante>

tirage sur papier recyclé à 5 000 exemplaires

Conseil d'Administration : Pascal BLAIN, président, Menotey, Jean-Claude LAMBERT, vice-président, Romange, Christine van der VOORT, secrétaire, Romange, Christian LANGLADE, trésorier, Amange, Bénédicte RIVET, Moissey, Charly GAUDOT, Brans, Marie-Thérèse BLANCHON, Frasné-les-Meuilières, Paul MIGEON, Montmiry-le-Château, Colette Penneçot, Dole, Laurent CHAMPION, Chevigny

Tout nouveau tout bio à Montmirey-le-Château

Trois commerces de produits issus de l'agriculture biologique s'installent mi-avril dans l'ancienne perception du chef-lieu de canton, dans des locaux loués à la Communauté de Communes.

La Mauvaise Herbe, épicerie bio jusqu'alors hébergée à Frasne-les-Meuilières, profite de ce déménagement pour s'agrandir et faire une vraie place aux viandes et charcuteries de la Ferme du Rossignolet, le samedi matin, mais également à La bonne idée, activité nouvelle et originale de plats cuisinés à emporter.



Petite histoire de La Mauvaise Herbe

Tout commence en novembre 1998 à Frasne, par la création d'une association qui se fixe pour but de promouvoir l'agriculture biologique en milieu rural, en proposant un groupement d'achats de produits bio et des légumes des maraîchers bio d'Auxonne.

Au-delà de l'aspect alimentaire, les instigatrices de l'association, Sylvie et Edith, entendent, avec leurs modestes moyens, créer un lieu convivial, de rencontres où tout en achetant ses poireaux on prend le temps de discuter avec ses voisins. Quelques années passent, et nous prenons conscience du réel besoin local en produits bio, d'où

la création en 2003 d'un commerce dans un nouveau lieu plus grand, mis à disposition par des amis du village. Tout en gardant les mêmes valeurs, ce nouveau point de vente ouvert à tous propose un plus vaste choix de produits.

En 2005, Corinne de la ferme du Rossignolet, s'installe devant l'épicerie tous les samedis matins, pour vendre la viande et la charcuterie issues de son élevage à Villers-Robert.

Devant l'affluence des clients, l'idée s'impose de trouver un local plus grand encore, mais dans le même secteur géographique.

Le projet prend forme au long de l'année 2008, à partir de l'opportunité que représente le déménagement de la trésorerie de Montmirey-le-Château. Après quelques travaux de rafraîchissement, ce local spacieux, propriété de l'Intercommunalité Nord-Ouest-Jura, est loué aux trois commerces qui peuvent ouvrir boutique.

Cette nouvelle structure permet à Brigitte de cuisiner, à partir de produits biologiques, des plats de saisons à emporter : quelle bonne idée !

la bonne idée

plats cuisinés, à partir de produits bio, à emporter

- vendredi de 16 heures à 19h 30
- samedi de 9 heures à 15 heures
- sur commande repas, fêtes, ou simplement si vous manquez d'idées



la ferme du Rossignolet

viandes et charcuteries en cours de conversion bio

- samedi de 9 heures à 15 heures

La Mauvaise Herbe

épicerie de produits issus de l'agriculture biologique

nouveau jour d'ouverture

- mercredi de 16 heures à 19h 30 et comme toujours
- mardi et vendredi de 16 heures à 19h 30
- samedi de 9 heures à 15 heures



Marché de créateurs

samedi 16 et dimanche 17 mai

place de la mairie, devant La Mauvaise Herbe

céramique, sculpture, bijoux, vannerie, créations textiles...



Daniel Cohn-Bendit propose aujourd'hui pour l'Europe une nouvelle alternative au capitalisme : «la société pollen». Alors que le numéro de duettistes entre fourmis productrices et cigales consommatrices a du plomb dans l'aile, il s'agit de «changer notre économie et notre mode de vie» en le calquant sur celui des abeilles: ce qui crée le plus de richesses n'est pas le miel qu'elles produisent mais le fait qu'en se baladant d'une plante à l'autre, elles les fertilisent en faisant circuler le pollen.

Après avoir rassemblé les écologistes, de Bové aux amis de Hulot sur les listes Europe-Ecologie, l'ambition pour la tête de liste en Ile-de-France est d'inciter ses concurrents comme ses copains écolos à «mettre l'imagination au pouvoir». Tout en proposant des mesures de relance concrètes. Politiquement l'enjeu est clair: apporter une réponse plus globale à la crise que la ritournelle du New green deal – des «dix millions d'emplois verts» à créer en isolant les bâtiments ou en développant des éoliennes et des transports collectifs – une ritournelle désormais reprise par Obama, Ségolène Royal et... Jean-Marie Messier. Cohn-Bendit a planché notamment avec les économistes Yann Moulier-Boutang, Alain Lippietz et Jérôme Gleizes. Ensemble, ils développent l'idée de «la société pollen», insistant sur les liens entre écologie et social. Ils prennent soin de décliner des propositions concrètes. Par exemple, le prélèvement d'une taxe de 0,1% sur l'ensemble des appels émis en Europe par les portables permettrait de récolter 30 milliards d'euros. Soit de doubler le budget de l'Union Européenne et de financer notamment un système de salaire minimum dans les 27 pays. Dans cet essai, «Dany le Vert» explique comment «changer de mode de vie» sans épuiser la planète, en valorisant la circulation de l'intelligence et des cultures dans les échanges. Extraits.

Le défi politique de la crise

«La crise dans laquelle nous venons d'entrer sera longue, car elle est profonde et globale. Elle est à la hauteur de notre aveuglement durable et collectif. Pour sortir de la crise, il faut peut-être sortir du capitalisme... Mais de quel capitalisme et, surtout, comment ? Le fantasme qui parcourt actuellement une large partie de la gauche et selon lequel nous entrerions dans une phase d'effondrement du capitalisme pourrait, s'il ne m'affligeait pas autant, me divertir un peu. Ce qui s'est produit d'important durant les dernières décennies, c'est la mort du vieux paradigme néolibéral qui prétendait que l'économie de marché générerait mécaniquement démocratie et libertés dans une société. Ce qui se passe depuis une quinzaine d'années en Chine et dans bien d'autres pays apporte un triste démenti à cette formule. Je crois même qu'il y a aujourd'hui un risque très sérieux de voir se propager dans le

monde une forme de capitalisme autoritaire où les principes du marché se marieraient sans scrupule avec la privation des libertés civiles les plus fondamentales».

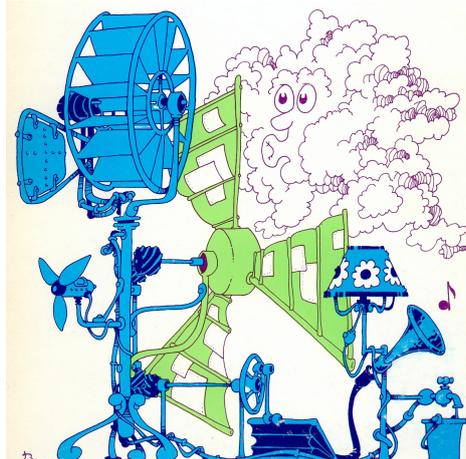
Pour un New Green Deal ...

«Mais la question n'est pas seulement celle de l'ampleur quantitative des plans de relance. Il ne s'agit pas de relancer et de repartir pour un tour avant la prochaine crise. Il faut transformer complètement notre modèle de production, notre façon de voir la croissance, de penser les rapports entre l'économie et la société. Il ne s'agit pas non plus d'étatiser la production économique : il faut la convertir. Convertir notre appareil industriel, changer notre manière de vivre et de consommer. C'est là que je suis à la fois réformiste et radical: contrairement à ceux qui parlent de décroissance absolue, je préfère parler de décroissance sélective. J'ai donné l'exemple de l'industrie automobile: je ne souhaite pas la disparition de la voiture, mais une transformation de l'industrie automobile misant sur l'innovation technologique. Il en va de même du secteur de l'habitat, qui peut et doit développer à grande échelle les techniques de construction mobilisant des matières premières écologiques, usant de modes d'isolement et de chauffage économes en énergie, s'inscrivant dans un urbanisme respectueux du patrimoine naturel et soucieux des contraintes de la vie collective. Les programmes publics de logements sociaux doivent entrer dans ce nouveau cadre, qui vaut aussi pour les constructions individuelles privées, à condition que l'on apporte les aides adéquates (prêts bonifiés gagés sur les économies d'énergie à venir par exemple, mais la palette des aides est considérable). Et bien entendu, au-delà de ces secteurs, nous avons besoin d'investissements massifs dans l'éducation et dans la recherche, mais aussi dans la formation et la reconversion

des personnes qu'une telle réorientation de l'économie ne manque pas de nécessiter. Voici, à mon sens, l'orientation de ce que l'on appelle le Green Deal, relance économique verte analogue à celle du New Deal rooseveltien, qui permit de sortir de la grande dépression de 1929, voire plus ample encore.»

Vers «la société pollen»

«L'abeille représente une remarquable métaphore de ce que nous vivons aujourd'hui, car c'est la circulation des abeilles qui en fait la valeur. Dans cette perspective, une nouvelle écologie/économie politique s'intéressera surtout à la pollinisation qui représente entre 350 et 1000 fois plus que la valeur de l'économie marchande traditionnelle. Car l'économie s'est transformée aussi, au sens où les interactions sont devenues le cœur des activités. La plupart des choses se passent désormais dans la circulation – et non plus dans la production ou la consommation qui accompagne la production. La richesse d'une entreprise comme Google, par exemple, repose aujourd'hui moins sur ses 12 000 employés et ses 300 000 ordinateurs en batterie que sur le "travail" effectué par les 14 millions de personnes, qui à chaque seconde, viennent cliquer sur ses services en ligne et produisent ainsi du réseau. C'est cela le travail humain de pollinisation. «De même, il y a quelques années que General Motors ne fait plus de profit en vendant des voitures, mais grâce aux crédits qu'elle propose à ses clients, en se payant sur les taux d'intérêt. Autrement dit, la voiture est devenue le by-product d'un crédit. Encore un exemple avec la distribution : l'essentiel des marges de Carrefour vient du crédit, et non pas de la marge prise sur les produits vendus ; le client paie en temps réel, mais Carrefour paye ses fournisseurs à quarante-vingt-dix jours. Pendant ce temps, le groupe peut rentabiliser ces sommes énormes sur les marchés financiers. L'économie matérielle est complètement contaminée par l'économie immatérielle. «Mais l'exemple de Google ne me satisfait pas, car ce modèle économique est avant tout un aspirateur des subjectivités individuelles et des productions collectives au seul bénéfice d'une seule entreprise. Je préfère celui du logiciel libre qui est fondé sur le même principe de pollinisation mais, au lieu d'être accaparé par une seule entreprise, le produit, le logiciel, est au service de la collectivité. Il bénéficie des apports d'une multitude de programmeurs, d'utilisateurs qui, au final, aboutissent à des logiciels de meilleure qualité que des logiciels propriétaires. L'activité humaine dans une société complexe



doit, tout comme la biosphère, se comprendre comme une pollinisation générale, résultant des multiples interactions créatrices de richesses. Il ne faut pas limiter la perspective à la seule production de miel vendue sur le marché. Le bourdon, par exemple, ne fait pas de miel, ne pique pas, ne sert apparemment qu'à effrayer les enfants ou les adultes un peu craintifs. Mais il pollinise aussi: il est indispensable au cycle de fécondation. À tel point que la pollinisation ne se fait plus dans les serres saturées de pesticides et de produits phytosanitaires. En somme, les bourdons sont un peu comme nos inactifs (chômeurs, retraités, étudiants): leur production matérielle est proche de zéro, mais ils participent à la pollinisation, produisent du réseau, de l'information, du lien social. Je ne vais pas me risquer à filer la métaphore jusqu'à un modèle théorique complet, mais il me semble que la diffusion des idées, des innovations ou des mouvements artistiques et culturels, à certaines époques très fécondes de l'histoire de l'humanité, ressemble beaucoup à une pollinisation à l'échelle humaine.»

Nouvelle donne sociale

«La nouvelle donne écologique est à mon sens indispensable sans une nouvelle donne sociale. Les abeilles humaines doivent avoir les moyens d'accomplir leurs tâches de pollinisation. Ce qui suppose à terme de réfléchir à la mutation en profondeur de nos systèmes de protection sociale. Les pays européens se distinguent du reste du monde par leur attention à la justice sociale, au point qu'on parle souvent de l'existence d'un authentique modèle social européen. Ce modèle social doit évoluer vers une autre forme de redistribution, dissociée de la richesse produite par la production matérielle. Dans une société où l'essentiel de la richesse provient des activités immatérielles, j'estime qu'il devient primordial d'assurer une garantie d'existence à cette activité invisible, qui est à terme beaucoup plus productive écologiquement et économiquement que la production marchande. «Faut-il la penser comme un revenu d'existence? A terme, peut-être. Le revenu d'existence correspond à la reconnaissance de ce principe fondamental d'organisation de la société en tant que collectivité. Et il rétribue la contribution de chacun à la pollinisation. Idéalement, il devrait donc être attribué de façon inconditionnelle et même être cumulatif avec l'exercice d'un travail rémunéré. Cela servirait de base à la mise en place d'une protection contre la pauvreté pour ceux qui n'ont pas d'emploi, et rétribuerait la contribution sociale de ceux qui exercent une activité pollinisatrice non reconnue (domestique, comme élever des enfants, prendre soin de personnes âgées ou handicapées; associative et bénévole, comme les multiples engagements qui irriguent la société civile, ou encore artistique), ainsi que pour ceux qui travaillent.»

L'impôt intelligent

«Par ailleurs, si l'on pousse notre raisonnement jusqu'au bout, nous devons aussi préciser la nature souhaitable du financement de l'action publique dans la "société pollen". En d'autres mots:

comment taxer les abeilles, si l'on considère que ce n'est pas le miel mais leur activité de pollinisation qui importe le plus? Dans l'économie de la "société pollen", la richesse est constituée par le lien social et les transactions dont il résulte et qui l'animent. Si on considère la proportion déjà évoquée, soit une richesse en réalité 350 fois supérieure à la richesse matériellement produite, on s'aperçoit que l'impôt néglige complètement la richesse immatérielle. L'impôt intelligent devrait donc frapper la circulation – et non pas la consommation. Je trouve significatif qu'en France, les centres de profit les plus forts soient les banques et la grande distribution, autrement dit les deux secteurs qui servent d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Deux secteurs qui échappent totalement à la TVA. Cette taxe est un impôt très lucratif pour l'Etat, mais elle est injuste et particulièrement anti-redistributive. Surtout, elle passe à côté de l'essentiel de l'activité économique. «L'idéal serait donc de taxer l'ensemble des transactions, même les plus insignifiantes comme celles qui passent par les retraits aux distributeurs de billets. Si à chaque transaction on prélevait, disons, 0,01% indistinctement, qu'elle se fasse au distributeur ou sur un compte boursier (7 milliards de transactions par jour), grâce à l'informatisation, le prélèvement serait immédiat et direct... et surtout suffisant pour assurer le budget de l'Etat français sans recourir à aucun autre impôt. Une sorte de "Taxe Tobin intérieure", beaucoup plus pertinente que le modèle international qui exige au préalable qu'on en ait définitivement fini avec les paradis fiscaux. Une mesure qui me rappelle ce que m'avait confié un jour François Lamoureux, un ancien haut fonctionnaire de la Commission européenne qui avait longtemps travaillé au cabinet de Delors. Il m'avait dit que pour développer le budget européen, il suffirait de prélever 0,1% du coût de tout appel téléphonique passé dans la zone.»

Transformation écologique

«La question aujourd'hui est celle de la transformation du mode de production et de consommation, des fondements même de l'économie et d'une certaine manière du vivre ensemble. Comment change-t-on les rapports sociaux, les modes de vie? Une des choses que le slogan «travailler plus pour gagner plus» a occultée, en jetant le discrédit sur les 35 heures, c'est précisément cette question des modes de vie. La réduction du temps de travail n'a pas seulement pour fin de faire régresser le chômage, elle doit permettre de changer de mode de vie, de réduire l'opposition de la vie et du travail, de rééquilibrer la division entre le travail et les loisirs, de mieux partager les tâches ménagères entre les hommes et les femmes. On voit bien que c'est à la fois notre vie au travail qu'il s'agit de changer, et je reste attaché à l'idéal d'autonomie et de responsabilité que comportait le mot injustement décrié d'autogestion, et celle en dehors du travail, en particulier notre mode de consommation. Il nous faut à la fois sauver la demande d'autonomie de l'individu et récuser un individua-

lisme qui nous porte à l'égoïsme mais aussi au conformisme. Nous avons besoin pour cela d'utopies descriptives, pour frapper les imaginations, faire évoluer les imaginaires. Comment une société change-t-elle d'imaginaire? C'est la grande question du siècle. Car les sociétés se rêvent telles qu'elles existent. Nous sommes depuis longtemps dans le toujours plus. Il est extraordinairement difficile de sortir des cadres qui sont proposés à nos désirs, de ne pas penser dans le prolongement de nos comportements les plus ancrés. «Je ne m'exonère pas de la question. Quand je suis en vacances dans le sud de la France, avec ma famille et mes amis, j'apprécie une vie consacrée à la convivialité, faites de moments partagés et de plaisirs simples. Mais alors, l'air de Francfort, de Bruxelles, de Strasbourg ou de Paris me manque. Et j'ai beau réunifier mes deux existences au maximum, je vis cette contradiction au quotidien. Qui va décider de la société dans laquelle nous allons vivre? Moi, du haut de mes convictions? Un collègue de technocrates, forts de leur expertise? La majorité? Et comment met-on de pareilles questions en débat démocratique pour qu'elles soient discutées et acceptées? Si on n'affronte pas ces questions, on est dans une utopie normative, potentiellement totalitaire. On voit déjà poindre des réponses sécuritaires, qui jouent sur les peurs et disent aux gens: «Ne vous en mêlez pas. Faites-vous confiance.» C'est là qu'est le choix de civilisation: entre une société des inégalités, de la peur et du conformisme et une société de la confiance et du débat collectif. D'ici vingt ans, il faudra rénover tout l'habitat. Ce sera l'équivalent en termes de croissance, mais aussi de transformation des modes de vie, de ce que fut, au début des années 1950, l'ère de l'électroménager, avec l'introduction du réfrigérateur, de la machine à laver, etc. Croit-on que cela pourra relever de la seule décision politique? Cela ne se décidera pas d'en haut. Cela ne se fera pas sans débats, sans tensions: il nous faudra des lieux pour discuter collectivement des nouvelles normes d'habitat, des nouvelles manières d'habiter. Et c'est bien entendu la même chose pour la mobilité et les déplacements. De tels débats doivent mobiliser le tissu associatif, les ONG, les syndicats, les citoyens activement organisés, se prolonger sur Internet. Il faut que les politiques aient le courage d'indiquer des pistes, des directions, tout en disant: "Je ne sais pas tout. Parlons ensemble." «Le pragmatisme n'est pas l'opportunisme: c'en est même le contraire. C'est prendre le temps du débat contradictoire et chercher à convaincre, une fois qu'on a tracé des orientations avec conviction. Et donc cela veut dire changer radicalement notre rapport à la politique.»



Que faire?
Petit traité d'imagination politique à l'usage des européens. Collection TAPAGE Hachette Littératures. 179 pages, 14 €

■ POUR VOTRE AGENDA !

Exposition Gestes d'encre

du 30 mars au 25 avril, la Médiathèque Jura Nord et l'association ABC (Les Amis de la Bibliothèque des deux Cantons) propose une exposition sur l'écriture créée par Michèle Reverbel, "éveilleuse d'écriture". Cette exposition comprend des collections d'objets liés à l'écriture : plumes, calames, bâtons de cire, encriers, gommes, papiers buvards. Ces objets seront complétés par une présentation de documents de la Médiathèque Jura Nord sur l'écriture, la calligraphie et la correspondance.

Cette exposition sera clôturée par un **atelier d'écriture le samedi 25 avril** de 13h30 à 17h à la médiathèque de Gendrey. Cet atelier est une invitation à découvrir ou redécouvrir les différents matériaux de l'écriture et le plaisir du geste d'écrire... Il s'adresse naturellement à tous les publics, des petits aux personnes âgées.

A l'occasion de cette journée seront également décernés les prix du concours d'écriture Et si on "jouet" à écrire.



Compostage domestique

Du 1er au 30 juin, la

Médiathèque Jura Nord propose une exposition à la médiathèque de Gendrey sur le compostage domestique, une exposition du Sydom (Syndicat des ordures ménagères du Jura)

Atelier conte



Un mercredi par mois, un atelier conte avec Mylène Jaccottey, est proposé aux enfants à partir de 3 ans, avec deux séances : l'une à la Médiathèque de Dampierre là 10h et l'autre à la Médiathèque de Gendrey à 16h.

Les dates prévues sont les **mercredis 1er avril, 6 mai, et 3 juin**. Cet atelier conte est gratuit, il faut s'inscrire dans les médiathèques du réseau Jura Nord, ou par téléphone au 03.84.81.08.88 ou encore par mail à mediatheques@jura-nord.com. La création "Semaines d'automne" est un



semaines d'automne

TABLE ALPHABÉTIQUE CRÉÉE À LA FERME

spectacle mélangeant théâtre, musique et vidéo... Un théâtre pour grandir en humanité avec pour mots d'ordre : agriculture, solidarité, écoute, humanité, partage...

Moulin de Brainans (39800)

Téléphone : 03 84 37 50 40

Site web : www.moulindebrainans.com

Le 24 Avril à 20h30 Tarifs : 10 €/5 € (-18 ans, étudiants, chômeurs)/Gratuit pour les -12 ans

LE FESTIVAL DE LA SOURCE EST EN VUE...

Compagnie La Carotte



La cinquième édition du Festival de La Source battra son plein les 3, 4 et 5 juillet prochain. Le rendez-vous est fixé au Parc Intercommunal de Gendrey

Fidèle à lui même, le Festival de La Source réunira tous les genres du spectacle vivant : théâtre, conte, marionnettes, arts de la rue, danse, musiques actuelles, musique classique. Le tout placé cette année sous le thème des rituels de la vie : de la naissance à la mort en passant par l'union. Toujours avec humour et poésie. Le site ouvrira ses portes vendredi 3 juillet à 12h pour accueillir dès 14h, et ce jusqu'au dimanche soir, plus de 70 représentations. Les tarifs proposés cette année iront de 3€ à 5€ en passant par un tarif « action...culturelle » à 4,40€. La programmation est encore en cours d'élaboration, mais La Carotte vous réserve encore bien des surprises. Dépaysement, humour, émotion et convivialité garantis !

ON RECHERCHE DES BONNES VOLONTÉS

Pour mieux vous faire rêver, le site sera métamorphosé. Mais cela ne se fait pas en un coup de baguette magique (formule déjà testée !). Alors, l'équipe invite toutes les bonnes volontés à participer à des week-end bricole, qui ont toujours lieu de 14h à 18h au 26 Grande rue à Évans (39) :

- Samedi 18 et dimanche 19 avril
- Samedi 2 et dimanche 3 mai
- Samedi 23 et dimanche 24 mai
- Samedi 13 et dimanche 14 juin



ATTENTION : Samedi 27 et dimanche 28 juin : sur le site de Gendrey et toute la journée La période de montage aura lieu du 27 juin au 2 juillet, et le démontage les 6, 7 et 8 juillet. Sur ces périodes, tous les coups de mains, sont les bienvenus ! Pour que le rêve du Festival se réalise encore et toujours, La Carotte a besoin de toutes les bonnes volontés motivées ! Si vous avez quelques heures, ou quelques jours à partager, n'hésitez pas à contacter Katia au 03 84 81 36 77 ou à asoscarotte@yahoo.fr. Merci !!

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA CAROTTE

Stage Clown, samedi 4 et dimanche 5 avril de 10h à 18h à Courtefontaine – tarifs : 60€ et 50€ pour le week-end inscription obligatoire

Sortie organisée au Théâtre de l'Espace à Besançon, jeudi 9 avril 19h, spectacle familial : Nam Bock – tarifs : 4€/enfant et 8,5€ par adulte inscription obligatoire

Présentation de travail La Valse Perdue, récital conté à partir d'airs d'Offenbach, dimanche 19 avril à 17h à Courtefontaine- gratuit

Le Voyage de M. Perrichon, vaudeville, samedi 8 mai à 20h30 et dimanche 9 mai à 16h à Courtefontaine – tarifs : 8€ et 5€

Sortie au Théâtre Musical de Besançon, mercredi 13 mai à 20h, comédie-ballet Le Bourgeois Gentilhomme – tarifs de groupe à définir, inscription obligatoire

Soirée d'L'Amour, samedi 6 juin à 20h30 à Courtefontaine, spectacle sur l'Art de la Séduction + DJ Phil – tarifs 8€ et 5€

Extinction des Projecteurs, clôture de l'année, dimanche 7 juin à partir de 12h : pique-nique puis spectacle de cirque – gratuit, passage du chapeau

Trainfernal samedi 13 juin à Champlive (25), thriller musical de rue de La Carotte

On a Marché sur ton Bitume samedi 20 juin à Dole (Centre Horizons, quartier des Mesnils Pasteur), dernière création de La Compagnie La Carotte en lien avec le quartier des Mesnils Pasteur à Dole, (horaire à confirmer).

Trainfernal samedi 27 juin à 20h30 à l'Espace Ménétrier de Valdahon (25), thriller musical tout public de la Compagnie La Carotte.

La naissance : La Carotte est née de jeunes comédiens professionnels, de leur désir de rentrer en lien avec le public, de le connaître. D'abord sans racine, elle a vogué dans les campings, les salles des fêtes, les places des villages de Bretagne et de Franche-Comté.

La plantation, la rencontre : Les graines de La Carotte ont trouvé un terreau fertile dans le Nord du Jura. Elle y a poussé, s'y est enracinée. C'est là que l'association s'est développée avec la pousse d'un festival et d'ateliers amateurs. Le désir de rencontrer une population de se mettre en relation durable avec un territoire se concrétise.

La pousse : Bien enracinée, La Carotte peut voyager. Elle présente ses spectacles dans toute la Franche Comté, et la France. On a pu voir ses créations aux festivals d'Aurillac, de Châlon dans la rue, du FAR de Morlaix, dans le réseau Coté Cour, à l'Arche de Béthoncourt...

Le rêve de la carotte sauvage : Vivre l'art comme un échange d'imaginaires. Aménager cet échange pour faire vivre les idées, les faire bouger, construire un dialogue entre des univers différents.



Rendez-vous du patrimoine

Des visites guidées gratuites proposées par l'Animation du patrimoine de Dole Ville d'art et d'histoire. Bonnes visites !

Toute l'année en dehors de la période estivale, découvrez des monuments, des rues ou des quartiers de la ville en compagnie d'un guide agréé par le ministère de la Culture et d'un professionnel apportant un éclairage particulier. Les visites commencent à 15h et durent environ 1h30. Elles sont gratuites pour tous. Inscriptions et renseignements auprès de l'Animation du patrimoine (03 84 69 01 54 ou animation-patrimoine@dole.org).

Visite du Conservatoire de Musique et de Danse - Samedi 18 avril à 15h

Cette visite unique est l'occasion de découvrir un bâtiment plusieurs fois reconverti. En effet le conservatoire est avant tout un exemple d'architecture 19e siècle à Dole, construit par et pour une grande famille bourgeoise : les Aude-mar. Nous sommes alors au cœur d'un quartier industriel en pleine évolution, celui de la gare. Face à la disparition des forges et à la transformation du quartier, la villa devient hôtel de ville en 1958 puis se transforme à nouveau pour accueillir musiciens et danseurs. Depuis 2007, le Conservatoire c'est aussi l'Auditorium Karl Riepp, salle de concert et classe d'orgue, à découvrir pendant la visite.

Visite guidée en compagnie de Jean-Pierre Boutte, directeur du CRD et de Lysiane Duc, guide agréée. Rendez-vous : cour du Conservatoire, 11 avenue Aristide-Briand.

Visite guidée du Musée des Beaux-Arts - Vendredi 15 mai à 15h

Ce rendez-vous du patrimoine est l'occasion de découvrir le musée autrement, à travers son histoire et son fonctionnement, et pas uniquement par l'évocation des œuvres d'art qu'il abrite. Fondé en 1821, le musée des Beaux-Arts de Dole est installé depuis 1980 dans le Pavillon des officiers, bel exemple d'architecture militaire comtoise du 18e siècle. Cette institution oriente ses collections autour de trois fonds : l'archéologie, le fonds d'art ancien (XVIe-XIXe siècles : œuvres de Simon Vouet, Gustave Courbet notamment) et l'art contemporain.

Visite en compagnie de Laurence Collombier, responsable du service des publics et Samuel Monier, assistant de conservation du patrimoine. Rendez-vous : accueil du musée, 85 Rue des Arènes.

Juin : Rendez-vous aux jardins

Chasse au trésor dans 5 jardins de la ville : énigmes, jeux et observations afin de trouver la cachette du trésor ! Ouvert à tous,

gratuit, parcours à réaliser en une demi-journée. Inscription et renseignements auprès de l'Atelier du patrimoine (03 84 69 01 54 ou animation-patrimoine@dole.org)

« Trésors de simples » Du 6 au 27 juin 2009 à l'Atelier du patrimoine, rez-de-chaussée de la Médiathèque

Exposition d'aquarelles botaniques réalisées par Françoise PIQUET-VADON. Venez découvrir les plantes utilisées à l'apothicairerie de l'Hôtel-Dieu. Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Samedi 6 juin de 10h à 12h et de 14h à 17h : démonstrations du travail et des techniques d'aquarelliste par Françoise PIQUET-VADON

Visites guidées de l'exposition et de l'apothicairerie de l'Hôtel Dieu les samedis 13 et 27 juin à 15h.

Les rendez-vous nature Objectif terres...

Les rendez-vous nature sont organisés par la maison de l'environnement de Franche-Comté. Créée en 2002 sous l'impulsion du Conseil régional et de la DIREN de Franche-Comté, elle héberge : le réseau Franche-Comté nature environnement, le réseau des Centres permanents d'initiative pour l'environnement, le Conservatoire régional des espaces naturels, la LPO Franche-Comté, le Conservatoire botanique national de Franche-Comté, le Pôle-relais tourbières, l'AJENA, l'Office pour la Protection des Insectes et de leur Environnement et la plate-forme d'Éducation à l'environnement.



SAME D I 4 AVRIL :

Les labyrinthes du blaireau

Un spécialiste vous révélera tout sur la vie discrète du blaireau : son mode de vie souterrain, son rôle dans la chaîne alimentaire, sa biologie, l'évolution des populations... Après quelques conseils sur l'observation crépusculaire, vous visiterez quelques terriers. **Brussey (70) CPIE de la Vallée de l'Ognon : 03 84 31 75 49**

DIMANCHE 5 AVRIL :

La terre et les oiseaux

Partie I : **la vigne**. Rencontre avec un viticulteur en bio et découverte du travail de la vigne et de son intérêt pour la nature et les oiseaux. **Liesle (25) LPO Franche-Comté : 03 81 50 43 10**

J E U D I 9 AVRIL : Cultivons-nous en cultivant la terre !

À la suite de la projection du documentaire *Cultivons la terre* qui présente des témoignages d'agriculteurs convertis à une agriculture respectueuse, le débat portera autour de la protection et du respect de la terre qui nous fait vivre. **Montmorot (39) JNE : 03 84 47 24 11**

V E N D R E D I 10 AVRIL :

Peut-on nourrir les hommes sans détruire la planète ?

L'agriculture industrielle est synonyme de plus de fertilisants, de pesticides, de consommation d'énergie et de moins de biodiversité. Mais des méthodes alternatives sont étudiées notamment aux États-Unis et en France. PROJECTION / DÉBAT **Besançon (25) Saône et Doubs vivants / Sundgau vivant 03 81 80 92 98**

SAME D I 16 MAI :

La vigne dans tous ses états !

Explorez le vignoble jurassien, sa flore, ses cé-

pages et ses terroirs ! La sortie se terminera par une dégustation chez un vigneron **Château-Chalon (39) Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard : 03 81 37 35 24**

SAME D I 16 MAI : À fleur de pente...

Partez à la découverte de la flore des éboulis adaptée à vivre dans des conditions difficiles... **Lons-le-Saunier et Macornay (39) Jura nature environnement : 03 84 47 24 11**



SAME D I 9 MAI :

Un nicheur exotique souterrain

Observez le guépier d'Europe et autres oiseaux qui nichent à terre ou creusent leurs galeries dans les berges du Doubs. **Petit-Noir (39) Groupe Ornithologique du Jura : 03 84 51 25 15**

MAR D I 12 MAI : Terre contaminée : Tchernobyl... le piège atomique

Projection-débat avec Wladimir Tchertkoff qui a rencontré tous ceux femmes, hommes, enfants, scientifiques, "liquidateurs", médecins pris au piège de ces terres en apparence intactes, où l'on tombe mortellement malade de s'être promené ou d'avoir pêché. CONFÉRENCE **Besançon (25) Saône et Doubs vivants / Sundgau vivant 03 81 80 92 98**

MERC R E D I 13 MAI : Tourbe à pot de fleur ou tourbe à tourbière ?

Autour de la collection qui présente les différents stades de l'évolution d'une tourbière, vous ferez le lien entre nos pots de fleurs et l'impact climatique de l'exploitation de ces milieux fragiles. ANIMATION **Besançon (25) Jardin botanique à 14h : 03 84 60 57 78**

SAME D I 6 JUIN :

Le minéral dans les reculées de Baume-les-Messieurs

À travers cette balade, découvrez le paysage des reculées, leur originalité géologique et les animaux qui les habitent. **Baume-les-Messieurs (39) CPIE de la Bresse du Jura : 03 84 85 12 75**

SAME D I 6 JUIN

L'hirondelle de sable

Visite de colonies d'hirondelles de rivage en carrière et en zone écologique suivie d'un débat : comment mieux protéger cette espèce adepte des talus sableux ? **Desnes et Vincent (39) Groupe Ornithologique du Jura : 03 84 51 25 15**

SAME D I 13 JUIN

Quand les hirondelles de la nuit surgissent de terre...



Observez l'envol des chauves-souris jusqu'à leur sortie d'une grotte et écoutez leurs ultrasons...

Ougney (39) CPIE de la Vallée de l'Ognon : 03 84 31 75 49

SAME D I 6 JUIN : Micro-organismes et santé du sol

Comment fonctionne le sol ? Quel est le rôle des différents micro-organismes qui le composent ? Comment les reconnaître ? Prélèvements sur le terrain et observations à la loupe binoculaire en salle **Brussey (70) CPIE de la Vallée de l'Ognon : 03 84 31 75 49**

SAME D I 6 JUIN : Jardin bio, c'est facile !

Découvrez le monde végétal et animal d'un jardin de curé et testez des techniques de jardinage biologique : extraits fermentés, paillage, plantation la recherche de la faune et de la flore des milieux originaux qui se sont installés sur les moraines. **Vannoz (39) Conservatoire régional des espaces naturels FC : 03 81 53 04 20**

QUELQUES RENDEZ-VOUS LOCAUX POUR VOTRE AGENDA . . .



BALADES NATURE

Charte Environnement du Nord Jura

- Samedi 4 avril : **Les indicateurs biologiques**
RDV 14h15 Dole, passerelle de la
Commanderie, côté stade (*public adulte*)
- Samedi 18 avril : **Gastronomie sauvage**, RDV 14h15 lieu à
préciser (*public familial*)
- Samedi 6 juin : **Découvertes sur le sentier du Guêpier**
RDV 14h15 devant la mairie d'Étrepigny (*public adulte*)
- Samedi 20 juin : **A la découverte de la mare**, RDV 14h15
devant la mairie de Gendrey (*public familial*)
- Samedi 27 juin : **La qualité de nos cours d'eau**, RDV 14h15
église de Lavans les Dole, (*public familial*)

Sorties gratuites ! (Financées par le Grand Dole, Jura Nord et Nord Ouest Jura)

Inscriptions : atelier Pasteur 03.84.82.11.24, atelier.beryl@free.fr

Fellag



Tous les Algériens sont des mécaniciens

jeudi 28 mai à 20 h 30

L'humour est, chez Fellag, la politesse du désespoir, mais aussi moyen de résistance. La mécanique, sport national, lui permet d'évoquer les techniques farfelues du système D local pour parer aux coupures d'eau ou fabriquer des paraboles avec des cous-coussiers. Les situations rocambolesques, les portraits cocasses portent au sommet l'autodérision. Mais le regard est acéré. Au fil de ses spectacles, l'humoriste kabyle brosse une chronique toute en finesse. Et même son humour noir est tendre... Dans une mise en scène travaillée, il joue en duo avec Marianne Epin, venue de la Comédie française. Le spectacle se savoure comme un dessert de fête. C'est féroce, insolent et très, très drôle.

durée 1h30 Réservation : 03 63 36 7000

LA JOURNÉE DES PLANTES DE RAINANS

De 9h à 18h
Entrée 2 €

14e édition :
dimanche 5 avril 2009



MIEUX VIVRE A GREDISANS

- Vide-greniers le 5 avril
- Fête des voisins le 26 mai
- Feux de la st Jean le 20 juin

Renseignements : Marie-José Guinot, présidente, 03 84 72 28 94

BOIS ÉNERGIE 02-05 avril 2009

LONS-LE-SAUNIER / Juraparc

Le salon sera l'occasion de découvrir les dernières technologies et les services du secteur bois-énergie. Au programme : plus de 200 exposants, 10 pays attendus, des démonstrations de fonctionnement de chaudières, poêle à bois, des conférences...
Infos : www.boisenergie.com

FOYER RURAL D'AUTHUME

- dimanche 26 avril : cycl'authumoise randonnée pédestre, VTT et vélo
- samedi 20 juin : le soir loto animé par Brigitte
- vendredi 26 juin : assemblée générale du foyer rural
- lundi 13 juillet : feux d'artifices et bal
- dimanche 6 septembre : marché aux puces
- samedi 21 novembre : théâtre avec la troupe Chickadee

La Cycl'Authumoise propose le choix entre 4 circuits routiers : 120, 92, 66 ou bien 22 km mais aussi 3 circuits balisés VTT (45, 34 ou 23 km) qui empruntent des chemins de champs et de bois dans le massif de la Serre Enfin, la Rand'Authumoise est la partie pédestre de la manifestation. Seul, en famille ou entre amis, venez découvrir un parcours de 12 km



UNIVERSITE OUVERTE

• la châtelainie de la Loye du Xle au XVIe siècle -
Mercredi 13 Mai 2009 par Mr Jacky THEUROT,
Professeur émérite, Université de Franche-Comté

LA LOYE - Salle communale - 20 h 30

La révolution des tracteurs dans les années 50 du XXe siècle. Mercredi 20 Mai, Mr Jean-Louis CLADE, Professeur honoraire,
Docteur en histoire. **ECLANS - Salle communale - 20 h 30**

PROPOS PHILOSOPHIQUES

Salle du Forum Marcel Aymé - Médiathèque de Dole - à 18 h

Réflexions sur la démocratie moderne

Les lundis 30 Mars et 6 avril, le mardi 14 avril 2009

Mr. Pierre STATIUS, Maître de Conférences, HDR, IUFM-Université de Franche-Comté

"La Résistance dans le Jura"

Conférence animée par André BESSON,

organisée par l'Association "La Maison du Patrimoine"

samedi 28 mars à 20 h - salle des fêtes de FRAISANS

dimanche 7 juin 2009 : Balade nature,
Faune et flore des rives de l'Ognon.

Mercredi 1er juillet : Visite des centres jurassiens
de tri, recyclage, incinération et enfouissement.

Dimanche 23 août, Pique nique de l'été
dans les jardins d'un château du secteur

Renseignements : 03 81 50 41 29
Quatre villages : une commune

28, rue des tilleuls - 39290 - MARPAIN



Du 21 au 24 mai: séjour entre Rhône et Loire :
balades douces et patrimoine : 10 places (3 couples
+ 4 indiv) ou 7 places indiv. Inscriptions avt le 1er
mai auprès d'Annie et Bertrand (03 84 82 12 64)

WE 13 et 14 juin : au chalet AN de La Serment
(vers La Chaux de Fonds), 10 places réservées. Au
programme : Le Chasseral et les gorges de la Poëta Raisse. Rens : Jo-
sette, 06 82 91 75 60 et sur prochain programme. avec Christiane D. :
03 84 72 30 46.

26 juillet au 2 août : Tour du Mont Thabor avec Gérard et Claude.
Randonnée itinérante avec 6 étapes et couchage dans des refuges avec
½ pension et possibilité d'obtenir des casse-croûte pour repas midi.
Renseignements et inscriptions avant fin janvier : 03 84 82 61 92

POUR QUE VIVE SERRE VIVANTE, JE SOUTIENS !

Pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse sur le Massif de la Serre, **SERRE VIVANTE** a été créée en décembre 1992.

Elle a pour objectifs :

- d'œuvrer pour le maintien de l'intégrité du Massif de la Serre.
- de mettre en place une centrale d'information et d'animation sur la Serre.
- d'élaborer un document de développement et de protection du massif.
- de faire progresser la législation sur les enclos et parcs de chasse et sur l'environnement en général

☞ découpez (ou recopiez) et renvoyez à : GAEC de l'Aubépine, 39290 Moisseux.

J'adhère à l'association Serre Vivante et
verse une cotisation de 10 € pour l'année 2009

Je fais un don de ___ € (déductible de mes impôts !)

Nom

Prénom

Adresse

☎ Adresse électronique @